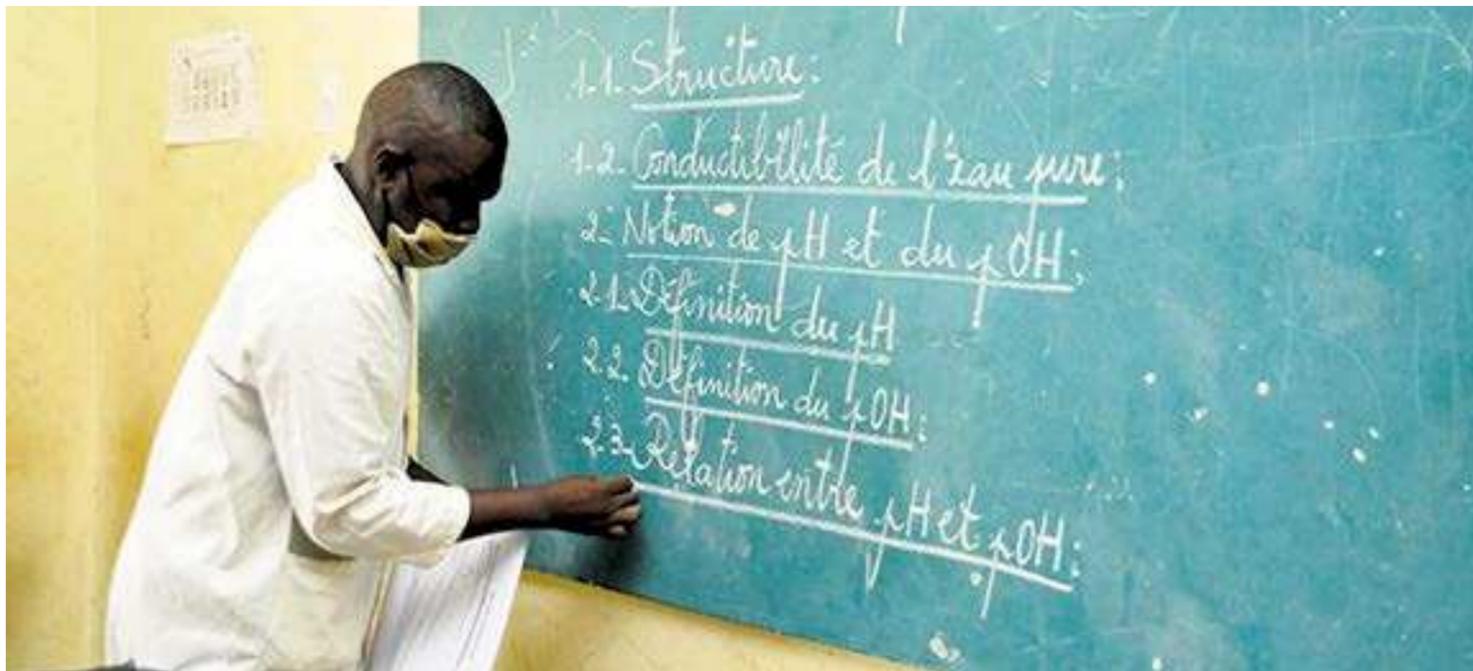




EDUCATION

Un plan pour combler le déficit d'enseignants



Le déficit des enseignants est à combler/Adiac

Le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation entend mettre en place des initiatives pour combler le déficit en personnel enseignant.

Mise sur quatre axes essentiels parmi lesquels la réactualisation du plan de recrutement défini en 2018 par le gouvernement qui se fixait de porter à vingt mille le nombre total d'enseignants en l'espace de quatre ans. « Ce plan n'a pu être exécuté du fait des contraintes budgétaires liées à la crise multidimensionnelle que connaît notre pays », a indiqué le ministre Jean-Luc Mouthou.

Page 7

SECTEUR PRIVÉ NATIONAL

Plaidoyer en faveur des secteurs hors pétrole



La photo de famille/Adiac

Le ministère de l'Économie, du Plan et de la Statistique exhorte les responsables du Centre national d'informations économiques et de conseils en gestion (CНИЕCG) à travailler davantage pour stimuler l'essor des secteurs hors pétrole. Au cours d'une séance de travail entre ses dirigeants et la ministre de tutelle, Ghislaine Ingrid Olga Ebouka-Babackas, il a été dressé l'état des

lieux de la structure. « Aligné au Plan national de développement 2018-2022, le CНИЕCG doit être un centre d'expertise et de référence de l'État en matière de conseils en management, d'information et de formation professionnelle en République du Congo », a plaidé le directeur général du CНИЕCG, Pascal Hervé Ndongu.

Page 5

FORMATION DES JEUNES

Le PDCE aménage les sites d'enrôlement à Brazzaville

Le Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) a entamé l'opération d'aménagement et de désinfection des sites retenus pour l'enrôlement des jeunes vulnérables

et déscolarisés désireux d'apprendre gratuitement un métier. L'opération proprement dite démarre le 24 juillet à Brazzaville. Le PDCE a assaini les sites retenus pour accueillir les jeunes

de la capitale. Ce sont la paroisse évangélique de Mansimou, les gymnases Nicole-Oba, Maxime-Matsima, Henri-Elendé, la mairie de Mfilou, et la cité Don Bosco.

Page 5

J.O. DE TOKYO

Trois athlètes représentent le Congo



Natacha Ngoye Akamabi

Les Jeux olympiques de Tokyo qui s'ouvrent officiellement ce

vendredi 23 juillet au Japon vont connaître la participa-

tion de trois athlètes congolais dans deux disciplines, à savoir Natacha Ngoye Akamabi et Stefan Bellor Sangala en natation, et Gilles Anthony Afoumba en athlétisme. Double médaillée d'or aux derniers Jeux de la Francophonie à Abidjan en Côte d'Ivoire, en 2017, Natacha Ngoye Akamabi est la porte-drapeau de la délégation congolaise.

Page 16

EDITORIAL

Racisme !

Page 2

ÉDITORIAL

Racisme !

Alors que la pandémie provoquée par l'expansion planétaire du coronavirus et de ses différents variants repart à la hausse sur toute l'étendue de la planète un constat, à tous égards inacceptable, s'impose : l'Afrique, où vit près du quart de l'humanité et qui compte le plus de jeunes à l'échelle mondiale, ne dispose toujours que d'un nombre très faible de vaccins. Ce qui laisse présager des lendemains douloureux, tragiques même, pour la plupart des pays qui quadrillent l'immense espace géographique dont notre Bassin du Congo occupe le centre.

Obsédées par leur propre sort et ne prenant manifestement pas la mesure du danger qui menace les peuples africains, les grandes nations de l'hémisphère nord ferment délibérément les yeux sur la situation sanitaire des nations de l'hémisphère sud. Leurs dirigeants mettent tout en oeuvre pour vacciner leur propre population au risque de provoquer de très fortes tensions sociales comme on le voit en Europe notamment, mais ne se préoccupent guère d'aider les gouvernements africains dans leur lutte contre le coronavirus alors même que l'expansion de la pandémie aggravera à coup sûr les problèmes auxquels ils se trouvent confrontés.

Cette forme d'égoïsme planétaire n'a, dira-t-on, rien de très nouveau ni de très surprenant dans la mesure où ses racines remontent loin, très loin, dans le temps ; à l'époque notamment où les pays riches mettaient sous leur coupe les peuples du grand Sud afin d'exploiter les richesses naturelles de leurs territoires. Mais elle est aggravée, en ce début de millénaire, par le fait que l'Union africaine ne tape pas suffisamment fort sur la table pour faire prendre conscience aux grandes puissances du danger global que ce nouvel égoïsme génère pour elles comme pour l'ensemble de la Terre.

Dire haut et fort, publiquement donc, que la distribution pour le moins inégale des vaccins permettant de combattre la Covid-19 et ses différents variants fait renaître une forme de racisme qui ne dit pas son nom obligerait certainement les dirigeants des grandes puissances à prendre enfin conscience du fait que leur égoïsme ne peut avoir à brève échéance que des effets dramatiques, y compris pour eux. Une telle prise de position officielle et argumentée ouvrirait enfin les yeux de leurs propres populations sur le risque mortel que porte en lui l'égoïsme de leurs gouvernants.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

Dernier hommage de la famille judiciaire au juge constitutionnel Norbert Elenga

La famille judiciaire conduite par le ministre de la Justice et des Droits humains, Aimé Ange Wilfrid Bininga, et le président de la Cour constitutionnelle, Auguste Iloki, a rendu un dernier hommage au juge Norbert Elenga, décédé le 3 juillet à Brazzaville, à l'âge de 62 ans.

Né le 8 février 1959 à Abala, dans le département des Plateaux, Norbert Elenga était magistrat hors hiérarchie de 4e échelon. En effet, après son Certificat d'études primaires élémentaires, à l'école d'Epounou en 1971, et son Brevet d'études moyennes générales, au CEG d'Abala en 1976, il a poursuivi ses études au lycée Patrice Emery Lumumba de Brazzaville où il a obtenu le baccalauréat série A4.

Inscrit à l'Université Marien-Ngouabi, Norbert Elenga décrocha sa licence en droit privé en 1984 et un Diplôme d'études supérieures (DES) en 1985. Il obtint, deux ans plus tard, le diplôme de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM). Ce qui lui ouvra les portes de la magistrature.

Juge au tribunal populaire d'arrondissement 3 Poto-Poto, à Brazzaville, de 1988 à 1990, Norbert Elenga a occupé les fonctions de président de la 3e chambre correctionnelle au sein du même tribunal de 1990 à 2001. Président du Tribunal de grande instance de Pointe-Noire de 2001 à 2009, il était juge à la Cour suprême de 2009 à 2018. En décembre 2018, il est nommé juge à la Cour constitutionnelle, poste qu'il a occupé jusqu'à son décès, le 3 juillet 2021.

Le juge constitutionnel Essami Ngatsé a, dans son oraison funèbre, rappelé que l'illustre



Le dernier hommage de la famille judiciaire à Norbert Elenga DR

disparu était bien apprécié par ses collègues membres de cette institution. « La Cour constitutionnelle garde de M. Elenga Norbert le souvenir d'un juge constitutionnel dévoué, consciencieux qui, malgré son fragile état de santé consécutif à un accident de circulation, dont il avait été victime, il y a quelques années, a bravé cet état, fait preuve d'un courage exceptionnel et travaillé normalement jusqu'à son dernier jour », a-t-il témoigné.

Selon lui, Norbert Elenga a activement pris part à toutes les activités organisées dans le cadre du suivi du déroulement de l'élection présiden-

tielle, scrutin des 17 et 21 mars 2021. La dernière activité professionnelle mémorable, à laquelle il avait pris part, fut l'audience publique et solennelle de prestation de serment du président de la République le 16 avril dernier au Palais des congrès. « Cher Norbert Elenga, le fil qui nous lie à toi n'est pas coupé, tu es avec nous. Tu nous quittes prématurément. Ce départ précoce est une iniquité cruelle pour nous, tes parents, collègues, amis et connaissances accablés d'une infinie détresse et d'un inconsolable chagrin », a rappelé Essami-Ngatsé. L'illustre disparu était marié et père de dix enfants.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-
donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville :

Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire :

Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des
services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon
Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE
(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial
Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet
Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

HYDROCARBURES

Le pétrolier Perenco va augmenter sa production au Congo

Le directeur général de Perenco-Congo, Benoît de la Fouchardière, a fait état des activités de la compagnie pétrolière et du projet d'une hausse de la production, le 21 juillet, lors d'une rencontre avec le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua.

Présente en République du Congo depuis 20 ans, la compagnie pétrolière française Perenco produit actuellement 15000 barils/jour. La rencontre avec le ministre de tutelle s'inscrit dans l'agenda du gouvernement congolais qui veut booster la production nationale du pétrole, une production stagnant à 270000 b/j.

« Je suis venu faire le point sur les activités pétrolières du groupe Perenco aujourd'hui au Congo et les projets à venir. C'était un point très important de notre réunion, puisque nous avons regardé permis par permis ce qui est possible de faire aujourd'hui et dans l'avenir; la vision pétrolière de Perenco pour le Congo », a indiqué Benoît de la Fouchardière.

Il a laissé entendre que les autorités et la compagnie Perenco envisagent toutes les possibilités, soit une hausse de la production, soit le développement de certains champs pétroliers, soit l'amélioration de la politique d'investissements. « La vision pétrolière de Perenco au Congo c'est de soutenir sa production, de l'augmenter, de faire venir des appareils de forage de façon à mieux faire notre métier de producteur de pétrole », a ajouté le dirigeant pétrolier.

Depuis janvier 2017, Perenco opère également sur le groupe de champs de PNGF Sud, comprenant les licences Tchendo II, Tchibouela II, et Tchibeli Litanzi II, pour une production brute de 20 000 b/j. La synergie avec les champs voisins a permis à



Le DG de Perenco, Benoît de la Fouchardière/DR

Perenco d'effectuer plusieurs redémarrages de puits. Au nord du pays, Perenco exploite les champs de Yombo et Masseko. A l'occasion du renouvellement du contrat de Partage de Production en 2015 avec la compagnie publique SNPC, et en prévision des développements futurs, Perenco s'était engagée à installer un nouveau terminal flottant en remplacement du Conkouati, en place depuis 1992.

D'après le groupe, la nouvelle unité flottante de production, de stockage et de déchargement, La Noumbi, installée fin 2018, permet de faire face à l'augmentation de la production de Yombo, proche de 9000 b/j, et de celle du champ adjacent de Masseko, récemment mis en production.

Fiacre Kombo

AIRES PROTÉGÉES

Le projet : « Résilience des communautés locales » lancé dans le Pool

Les activités de mise en œuvre du projet : « Résilience des communautés locales et populations autochtones du site de Lésio-Louna dans le Bassin du Congo par la gestion durable des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité », ont été lancées au cours d'un atelier organisé récemment à Mbouambé-Léfini, dans le district de Ngabé, département du Pool.

Dans l'optique de faire face à la nouvelle crise liée à la pandémie de Covid-19, le projet régional CBSP-Partenariat pour la Conversation de la biodiversité : Financement durable des aires protégées du Bassin du Congo-PIMS3447, a décidé, après accord du bailleur, de réorienter sa composante 3. Le but étant de contribuer à la réponse mondiale aux conséquences de cette pandémie, en agissant au niveau des communautés locales des sites pilotes d'aires protégées de chacun des six pays du Bassin du Congo concernés par ce projet régional. Il s'agit notamment du Cameroun, du Congo, du Gabon, de la Guinée équatoriale, de la Centrafrique et de la République démocratique du Congo.

Financé par le Fonds mondial pour l'environnement et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), la composante 3 de ce projet est développée par l'ONG Club jeunesse infrastructures et développement (CJID), pour le compte du site pilote de la Réserve naturelle de Gorilles de Lésio-Louna.

L'objectif général de l'atelier était le démarrage des activités visant à renforcer la résilience des communautés pour les aider à avancer dans leurs efforts de conservation en faveur des aires protégées. Il s'est agi de présenter les objectifs du projet CBSP PIMS 3447 ; de travailler avec les communautés locales et les populations autochtones sur le choix des initiatives à entreprendre sur le terrain/site pilote et les aider à avancer dans leurs



Visite des sites/DR

efforts de conservation en faveur des aires protégées.

Cet atelier a permis aux participants de dresser et valider de manière participative une liste des ONG/OCB bénéficiaires avec toutes les parties prenantes. Il a permis aussi de valider une liste des initiatives et des activités génératrices de revenus (AGR). « Les activités menées dans le cadre de ce projet se résument au relèvement rapide et au renforcement de la résilience communautaire des riverains des deux sites pilotes d'aires protégées, à travers des actions visant à l'amélioration des moyens d'existence en faveur des communautés locales/populations autochtones, rendues plus vulnérables à cause de la pandémie de Covid-19 et qui vivent en périphérie des deux sites pilotes d'aires protégées désignées par le Congo », a précisé le communiqué de presse.

Concernant le projet régional, son objectif initial était de mettre en place des capacités, des cadres institutionnels et des mécanismes modèles pour la viabilité financière à long terme des systèmes d'aires protégées et des écosystèmes associés dans les six pays du Congo.

Pour atteindre cet objectif, trois résultats étaient attendus. Il s'agit, entre autres, de renforcer ou de mettre en place des cadres juridiques, politiques et institutionnels pour soutenir le financement durable de la conservation au niveau régional et national. A cela s'ajoutent : la mise en essai de mécanismes de génération, de gestion et de décaissement de revenus à améliorer ou à innover ; le renforcement ou la mise en place des outils de planification des activités et des outils de gestion rentables dans les aires protégées en vue d'améliorer les efforts de la conservation de la biodiversité.

Parfait Wilfried Douniama

INNOVATION

Les chercheurs édifient sur recommandation de l'Unesco

Le conseiller à l'enseignement supérieur, le Pr Bonaventure Mengho a ouvert le 21 juillet, l'atelier de sensibilisation et d'appropriation technique du projet sur « le renforcement des systèmes de science, de technologie et de l'innovation (STI) pour le développement durable en Afrique ».

L'objectif est de faciliter la sensibilisation et la compréhension du projet par les membres du groupe consultatif et les autres membres de la communauté scientifique du Congo et préparer les ressources humaines disponibles à la rédaction du rapport préliminaire.

L'atelier vise à apporter une meilleure appropriation du projet sur la taskforce du groupe consultatif sur la gestion des outils nécessaires au renseignement de la recommandation sur la recherche scientifique. Cette recommandation a été adoptée en 2017 par plusieurs Etats membres de l'Unesco.

Elle renforce la science tout en veillant à garantir d'autres intérêts notamment l'utilisation pacifique des connaissances et autres bienfaits de la science.

En effet, le projet sur « le renforcement des systèmes de science, de technologie et de l'innovation (STI) pour le développement durable en Afrique » a été initié par l'Unesco, financé par l'Agence suédoise de développement internationale. Durant deux jours, les experts scientifiques bénéficieront des enseignements sur la présentation de la recommandation et l'outil de monitoring des profils de science, technologie et de l'innovation ; le rappel sur le processus de nomination et de mise en place du groupe consultatif et du point focal. L'expert à l'Unesco, Richard Bouka explique que la rencontre consiste à donner l'information de la vulgarisation de la recommandation de la direction générale de l'Unesco aux chercheurs. Selon lui, l'activité permet de construire un écosystème scientifique qui intègre les sciences exactes naturelles et les sciences humaines et sociales. « L'Unesco veut accompagner les pays à construire les écosystèmes solides qui prennent en compte la situation des chercheurs et aussi des structures installées pour développer la recherche scientifique », a-t-il indiqué.

A l'ouverture des travaux, le conseiller à l'enseignement supérieur, le Pr Bonaventure Mengho a demandé aux experts de réfléchir de façon objective sur le développement durable afin de satisfaire les attentes.

Lydie Gisèle Oko



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT REPUBLIQUE DU CONGO



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE.
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)

Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC » AMI N° 001/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2021

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200006402

Numéro d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un Prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt pour financer le contrat de prestation de services d'un Consultant individuel chargé de l'élaboration d'un Manuel d'Exécution du PRODIVAC.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement : (i) la description générale du projet (contexte du projet, théorie du changement : justification (Evaluation des besoins), but, résultats attendus et indicateurs suivant le cadre logique axé sur les résultats, description des composantes, financement du projet, zones d'intervention du projet, Bénéficiaires, stratégie de ciblage et impacts du projet sur les bénéficiaires, stratégie d'intervention du projet), (ii) l'arrangement institutionnel et organisationnel, (iii) l'exécution des composantes, (iv) les modalités de gestion financière et (v) les différents cadres (la passation des marchés, la gestion des plaintes et conflits y compris le suivi-évaluation) pour une durée de soixante (60) jours.

2. L'Unité de Coordination du projet PACIGOF, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation d'au moins deux pages, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) récent, daté et signé, mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions, et (iii) copies de diplômes ou attestations pertinents).

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux Règles et Procédures relatives à la Sélection de Consultants, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

4. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse men-

tionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 16 h00, heure locale (TU+ 1).

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 04 août 2021 à 10 heures (heure locale) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°001/MPIRTACMM/UCP-PACIGOF 2021/RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ DE L'ELABORATION D'UN MANUEL D'EXECUTION DU PRODIVAC » à l'adresse ci-après :

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur
Sise n° 12 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez,
Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 612 76 84 / 04 464 31 31
/ 06 450 52 70 ;
E-mail : prodivaccongo@gmail.com /
pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 22 juillet 2021.

Le Coordonnateur du PRODIVAC ;

Benoît NGAYOU. -

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS-INDIVIDUELS) REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance sectorielle Forêt/Bois (PACIGOF)
AMI N° 002/MEPSIR/UCP-PACIGOF 2021

Secteur : Gouvernance économique et Réformes Financières Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000130013732 / N° d'identification du Projet : P-CG-KZO-001

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un Prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance sectorielle Forêt/Bois « (PACIGOF) », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt pour financer le contrat de prestations de services d'un consultant-individuel chargé de l'élaboration d'une stratégie de communication et de sensibilisation en riposte à la COVID-19, en République du Congo.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement : (i) l'élaboration et la mise en œuvre la stratégie et son plan de communication, (ii) l'identification et la définition des moyens de communication les plus adaptés pour une large sensibilisation, (iii) la conception d'une méthodologie de communication à travers les réseaux sociaux, (iv) l'appui à l'organisation des événements pour une appropriation des outils de communication et (v) l'animation des campagnes de sensibilisation des populations congolaises. La mission se déroulera à Brazzaville, Pointe-Noire et dans des localités ciblées. La mission est d'une durée de soixante (60) mois.

3. L'Unité de Coordination du projet PACIGOF, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle »

invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation d'au moins deux pages, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) récent, daté et signé, mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions, et (iii) copies de diplômes ou attestations pertinents).

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de Passation des Marchés des opérations financés par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, Edition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 16 h00, heure locale (TU+ 1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à

l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 05 août 2021 à 12 h 00, heure locale (TU+ 1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°002/MEPIR/UCP-PACIGOF 2021 RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ DE L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION EN RIPOSTE A LA COVID-19 EN REPUBLIQUE DU CONGO ».

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est la suivante :

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PACIGOF

Sise n° 12 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez,
Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 931 00 10 / 05 531 00 10 /
06 612 76 84 ;
E-mail : pacigofcongo@gmail.com /
pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 22 Juillet 2021

Le Coordonnateur du PACIGOF

Benoît NGAYOU

CENTRE NATIONAL D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

De meilleures performances attendues des gestionnaires

Créé en octobre 2018, le Centre national d'informations économiques et de conseils en gestion (CНИЕCG) œuvre pour l'amélioration du climat des affaires et le soutien au secteur privé local. Mais la tutelle lui réclame davantage d'efficacité afin d'atteindre l'objectif de stimulation des secteurs hors pétrole.

Né des cendres du Centre national de gestion, le CНИЕCG continue sa montée en puissance, avec l'installation des organes statutaires. La désignation des quinze membres censés composer le comité de direction est en cours, de même qu'un plan de renforcement des capacités des cadres internes pour combler le déficit du personnel qualifié.

L'état des lieux de la structure étatique a été dressé, le 21 juillet, au cours d'une séance de travail entre les dirigeants du CНИЕCG et la ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas. La centrale de bilans économiques des entreprises congolaises a besoin de financement pour mieux se déployer, a signifié Pascal Hervé Ndonggo, le



La photo de famille Adiac

directeur général du CНИЕCG.

« Aligné au Plan national de développement 2018-2022, le CНИЕCG doit être un centre d'expertise et de référence de l'État en matière de conseils

en management, d'information et de formation professionnelle en République du Congo (...) Pour cela, le gouvernement doit l'aider en le dotant des équipements de

pointe et moyens de fonctionnement », a plaidé Pascal Hervé Ndonggo.

Il faut rappeler que le CНИЕCG est un établissement public à caractère administratif doté de

la personnalité morale d'autonomie financière. Sa principale mission est de centraliser le bilan des entreprises installées au Congo, d'assister les établissements publics, les entreprises privées, et les collectivités locales dans le domaine de la gestion et de l'organisation. Il constitue une véritable banque de données économiques et financières sur les entreprises.

La ministre de l'Économie qui visitait les structures sous tutelle, dont la direction générale de l'Économie, a promis des séances de travail "B to B" entre les différentes directions, afin de permettre une mise à niveau des informations et mobilisation des ressources financières pour traiter les questions liées au fonctionnement de ces administrations.

Fiacre Kombo

FORMATION DES JEUNES

Le PDCE aménage les sites d'enrôlement à Brazzaville

Le projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) a entamé l'opération d'aménagement et de désinfection des sites retenus pour l'enrôlement des jeunes vulnérables et déscolarisés désireux d'apprendre gratuitement un métier.

L'opération proprement dite démarre le 24 juillet à Brazzaville. Avant celle-ci, le PDCE a tenu de rendre sains les différents endroits retenus pour accueillir les jeunes de Brazzaville. En commençant par le site de la paroisse évangélique de Mansimou jusqu'au gymnase Nicole-Oba, en passant par les gymnases Maxime-Matsima et Henri-Elendé, puis la mairie de Mfilou, ainsi qu'à la cité Don Bosco; l'objectif était le même: désinfecter les salles contre le coronavirus en collaboration avec les services d'hygiène publique.

La décision de lancer des formations gratuites au profit des jeunes congolais est l'initiative du ministère de l'Enseignement technique et Profession-



Un agent des services d'hygiène Adiac

nel, à travers le PDCE qui bénéficie un financement de la Banque mondiale.

Durant plusieurs mois, les

jeunes de 16 à 30 ans vivant dans les villes et les périphéries de Brazzaville et Pointe-Noire ayant abandonné leurs

études depuis au moins une année, avec le niveau primaire ou secondaire, apprendront un métier de leur choix.

Selon Mermans Babounga, chargé de communication du PDCE, tous les jeunes qui répondent aux critères sont conviés à se faire enrôler dans les sites retenus. « Les candidats doivent se présenter dans les lieux d'enrôlement avec leurs pièces justificatives. Ceux qui passeront par le biais des gens ne seront pas retenus, car c'est ouvert à tous. Parmi les métiers, nous avons: la mécanique-auto, l'électricité; la menuiserie, la maçonnerie; la soudure; froid et climatisation; l'aviculture; le maraîchage; la coupe-couture; la coiffure; la pâtisserie;

la tuyauterie; les métiers du numérique et autres », a-t-il précisé.

Les candidats aux offres de formation qualifiantes doivent, en effet, se présenter dans les sites d'enrôlement avec une copie d'acte de naissance, une attestation de niveau, une photocopie de la carte nationale ou photocopie de la carte scolaire de la dernière année ou la carte Lisungi.

La même opération de désinfection et d'installation des dispositifs de lavage des mains se déroulera également à Pointe-Noire, puisque dans la ville océane les candidats doivent se rendre à la mairie de Tié-Tié, le complexe sportif de Pointe-Noire, l'ex- CETI et Madre Morana.

Rude Ngoma

ATELIERS DE FORMATION POUR ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

ECIFORM-SCE organise à Brazzaville et à Pointe Noire des formations au profit des entreprises privées et des administrations publiques sur les modules ci-après et selon les dates indiquées :

—Suivi-évaluation des projets
(02 au 06 Août 2021)

—Archivage et classement des documents (02 au 06 Août 2021)

—Gestion des projets
(09 au 13 Août 2021)

—Audit et contrôle interne dans la banque (09 au 13 Août 2021)

—Secrétariat et assistantat de direction (09 au 13 Août 2021)

—Les techniques de vente et de prospection (16 au 20 Août 2021)

—Ms Excel : niveau avancé
(30 au 03 Septembre 2021)

—Fiscalité des entreprises
(30 au 03 septembre 2021)

—Rédaction administrative
(06 au 10 Septembre 2021)

—La gestion axée sur les résultats
(06 au 10 Septembre 2021)

—Passation des marchés
(13 au 17 Septembre 2021)

—Fondamentaux de la GRH
(13 au 17 Septembre 2021)

Tél : (00242) 06 621 49 60 Email : contact@eciform-services.net /Coût : 300.000 à 400.000 XAF par module



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT REPUBLIQUE DU CONGO



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE.
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)
Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC »
AMI N°003/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2021

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200006402
N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un Prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt pour financer le contrat de prestation de services d'un Consultant individuel chargé de l'élaboration d'un Manuel de Suivi-évaluation du PRODIVAC.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement : a) procéder à une analyse détaillée, entre autres, des aspects suivants : (1) données de base à collecter et supports de collecte aux différents sites ; (2) tableaux de bord de suivi-évaluation et base de données fonctionnelles applicables au projet ; (3) procédures, méthodes de collecte, système de collecte, de traitement et niveau de traitement, et de diffusion et ; (4) outils associés (matériels et logiciel, etc.) et b) rédiger un projet de Manuel de Suivi-évaluation du projet, y compris le plan de formation détaillé, incluant le rapport relatif à la formation. La Mission est d'une durée de soixante (60) jours ouvrables.

3. L'Unité de Coordination du Projet d'appui au cli-

mat des investissements et à la gouvernance forestière et du Projet d'appui à la diversification de l'économie (PADEC-PACIGOF), ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier) : (i) lettre de motivation d'au moins deux pages, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) récent, daté et signé, mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions, et (iii) copies de diplômes ou attestations pertinents).

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de Passation des Marchés des opérations financés par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, Edition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org> ».

5. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse men-

tionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 16 h00, heure locale (TU+1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 04 août 2021 à 13 heures (heure locale) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°003/MPIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2021 RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ELABORATION D'UN MANUEL DE SUIVI-EVALUATION DU PRODIVAC » à l'adresse ci-après :

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

Sise n° 12 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez, Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 612 76 84 / 04 464 31 31 / 06 450 52 70 ;
E-mail : prodivaccongo@gmail.com / pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 22 juillet 2021.

Le Coordonnateur du PRODIVAC ;

Benoît NGAYOU. -

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE.
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)
Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC »
AMI N°002/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2021

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200006402
N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un Prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt pour financer le contrat de prestation de services d'un Consultant individuel chargé de l'élaboration d'un Manuel de Suivi Environnemental et Social du PRODIVAC.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement : (i) la description des arrangements institutionnels en matière de gestion environnementale et sociale du PRODIVAC (ii) l'établissement des procédures techniques spécifiques de gestion environnementale et sociale, (iii) la préparation des termes de référence types pour les différents outils prospectifs de gestion préventive et anticipative (étude d'impact environnemental et social: Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), Audit environnementale et social, plan de mise en conformité et inspection environnementale) et la préparation des modèles des documents suivants: fiche de déclaration d'impact, liste de vérification pour le tri des projets, formulaire de screening par type d'activité (infrastructure, agriculture, pisciculture, pêche, maraîchage, élevage, transformation), liste de vérification des mesures types d'atténuation, rapport d'inspection environnementale, rapport mensuel de contrôle, rapport de réception environnementale et sociale de chantier, compte rendu

mensuel de l'entreprise ou du prestataire, rapport de suivi-environnemental et social, procédures de traitement des questions foncières et d'indemnisation, rapport d'analyse des études d'impacts environnemental et social ainsi que les grilles d'analyse et mécanisme de gestion des plaintes. En complément, les services suivants seront requis afin de faciliter la mise en œuvre du projet : (iii) la préparation d'un Plan de Gestion des Pestes et des Pesticides du projet et (iv) le cadrage des sous-projets prévus pour 2021 et 2022 et la préparation des EIES spécifiques.

Le Contrat est prévu pour une durée de soixante (60) jours.

3. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier) : (i) lettre de motivation d'au moins deux pages, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) récent, daté et signé, mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions, et (iii) copies de diplômes ou attestations pertinents).

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux Règles et Procédures relatives à la Sélection de Consultants, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012,

qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 16 h00, heure locale (TU+1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 04 août 2021 à 12 heures (heure locale) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°002/MPIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2021/Recrutement d'un Consultant Individuel CHARGE DE L'ELABORATION D'UN MANUEL DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PRODIVAC » à l'adresse ci-après :

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

Sise n° 12 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez, Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 612 76 84 / 04 464 31 31 / 06 450 52 70 ;
E-mail : pacigofcongo@gmail.com / pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 22 juillet 2021.

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Benoît NGAYOU. -

EDUCATION

Des approches de solution pour combler le déficit des enseignants

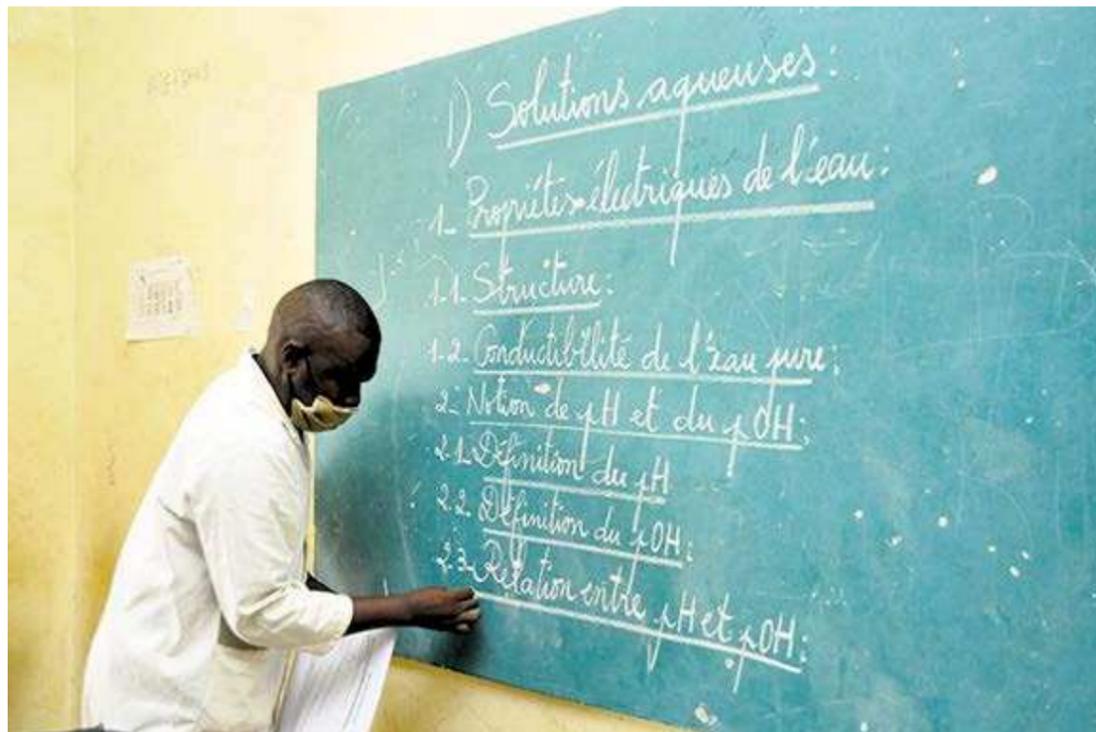
Interpellé il y a quelques jours à l'Assemblée nationale sur l'épineux problème du manque d'enseignants dans les écoles, à travers le pays, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, a donné les raisons du déficit tout en proposant des mécanismes pour le résorber.

Depuis 2016, le déficit en personnel enseignant est chiffré à 20 000. Deux facteurs principaux expliquent ce chiffre colossal : « les départs massifs à la retraite, plus de mille enseignants, sans compensation de recrutement à la Fonction publique pendant de nombreuses années et l'augmentation vertigineuse de la population scolaire », a expliqué le ministre Jean-Luc Mouthou.

Approches de solution

Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire et de l'Alphabétisation a évoqué quatre axes pouvant permettre de réduire significativement le déficit en personnel enseignant. Il s'agit tout d'abord de réactualiser le plan de recrutement afin de porter à 20 000 le nombre d'enseignants à intégrer de 2022 à 2025 à raison de 5000 par année.

Par ailleurs, la ligne budgétaire des enseignants volontaires devrait être relevée de 2 milliards à 7 milliards. L'objectif étant d'affecter dans les établissements scolaires 5000 enseignants en chômage, qui devront rejoindre la vague affectée des finalistes déjà sur le terrain, pour être progressivement intégrés à la fonction publique par rapport aux quotas qui seront mis à la



disposition du ministère de tutelle.

Aussi, il est question de trouver un financement additionnel ou alternatif pour prendre en charge des enseignants bénévoles et prestataires dorénavant transformés en enseignants communautaires pour pallier l'insuffisance de la contribution apportée par les parents d'élèves, dans les localités de l'arrière-pays. « La mise en œuvre effective de la décentralisation ne fera que renforcer le mécanisme de financement et de gestion de notre

système éducatif », a estimé le ministre Jean-Luc Mouthou.

Il est également à noter qu'un autre apport substantiel proviendrait du programme d'action triennal, signé avec le partenariat mondial pour l'éducation. L'enveloppe disponible pourra permettre de prendre en charge le paiement des bourses des enseignants communautaires pour une durée de trois ans avant leur intégration à la Fonction publique.

Ce qui a été fait avant

Des initiatives pour résorber

Le déficit des enseignants est à combler. Adiac le déficit des enseignants ne datent pas d'aujourd'hui. En 2018, le gouvernement avait défini un plan de recrutement. Selon le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, « si les contraintes budgétaires liées à la crise multidimensionnelle que connaît notre pays n'avait pas perturbé ce plan, nous aurions pu recruter 2796 enseignants en 2018, 4301 enseignants en 2019, le même nombre en 2020, 2021 et 2022 pour atteindre un total de 15699 en-

seignants en quatre ans pour avoir les 20 mille enseignants visés par le plan sans compter de nouveaux départs à la retraite pendant les mêmes périodes ».

Dans le cadre de ce plan, les premiers recrutements n'ont eu lieu qu'en 2019 pour un effectif total de 1203 enseignants. Les recrutements en cours au titre des quotas 2020 et 2021 n'ont permis de ne sélectionner respectivement que 1970 et 1200 candidats. Ce qui porte le nombre d'enseignants intégrés à 3673 au titre des années 2019, 2020 et 2021. Les chiffres sont toujours loin du compte par rapport au nombre de 20 000 fixés. Pour ne pas laisser les classes totalement vides, le gouvernement a signé en septembre 2018 un protocole d'accord avec les enseignants finalistes des écoles de formation. Ce contrat permet de les affecter dans les écoles comme enseignants volontaires moyennant une bourse. En retour le gouvernement doit disponibiliser un quota pour les recruter chaque année progressivement à la Fonction publique. L'idéal est d'éviter que le déficit continue à se creuser à un rythme où la situation serait difficile à maîtriser dans les prochaines années.

Rominique Makaya

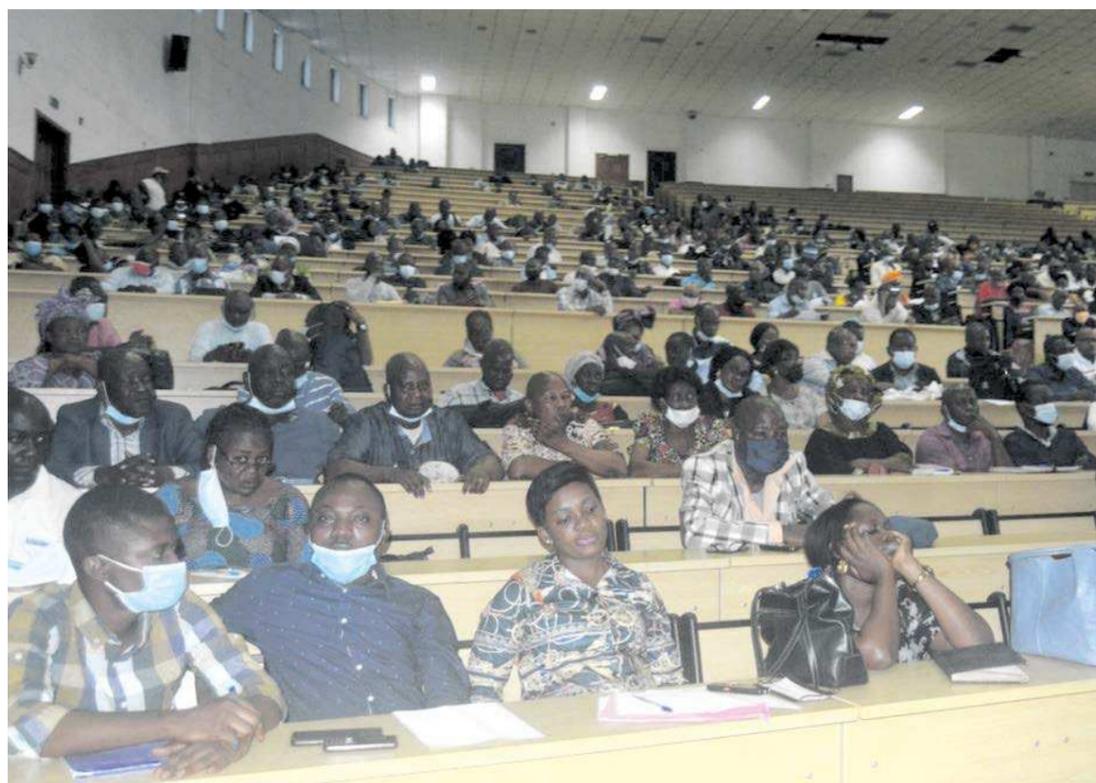
109.772 candidats prennent part au BEPC 2021

Le taux de participation au Brevet d'études du premier cycle (BEPC), qui débutera le 27 juillet, est en hausse de 26% comparativement à l'année dernière, a indiqué le président du jury, Serges Loukaka, lors d'une rencontre entre le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou et les membres du jury.

« Cette année au BEPC, il y a 104.549 candidats officiels, 5223 candidats libres soit un total de 109.772 candidats qui seront répartis en 422 centres dont la Chine, Luanda et le Cabinda », a indiqué le président du jury, Serges Loukaka.

Brazzaville présente le plus grand nombre de candidats notamment 42129 tandis que Pointe-Noire en compte 33 758, Bouenza (6279 candidats), Cuvette (3600 candidats), Cuvette-ouest (880 candidats), Lekoumou (806 candidats), Likouala (2154 candidats), Niari (5170 candidats), Kouilou (1270 candidats), Plateaux (2715 candidats), Pool (4271 candidats), Sangha (1450 candidats).

Aux membres du jury, le ministre Jean-Luc Mouthou a réitéré la nécessité de faire du



Les membres du jury du BEPC et le ministre de tutelle

BEPC une réussite en étant disciplinés notamment en matière de surveillance. « Il ne faut pas servir de relais pour faciliter la fraude », a-t-il rappelé. Dans le cadre de la lutte contre la fraude, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a indiqué que les cadenas intelligents utilisés au baccalauréat serviront également au BEPC.

Pour sortir les sujets des malles en vue de lancer les épreuves, ces cadenas intelligents seront activés et désactivés depuis le ministère à Brazzaville où une salle a été équipée. Au cas où la malle ne s'ouvrirait pas, depuis le ministère du fait des complications de la technologie, un code sera envoyé via le téléphone du membre du jury concerné afin de débloquer la situation.

R.M.

NÉCROLOGIE

Mme Monique Pongault, fille de feu le chef de canton Ngankieno François a la très grande tristesse d'annoncer à la famille, amis et connaissances, le décès de son frère M.Nga-Nko Nzoutani Joseph « Kennedy », 6^e Vassal du Royaume Téké et président du village Dieu-le-veut, survenu le dimanche 16 juillet 2021. En attendant la date des obsèques, les cérémonies traditionnelles et funéraires se déroulent dès à présent à son domicile au village Dieu-le-veut.

**IN MEMORIUM**

Pour le 1^{er} anniversaire du décès de mon épouse Ndzilla Garoula Paulette, des messes sont célébrées ce mardi 27 juillet 2021 à 6 heures 15 minutes dans les paroisses citées ci-dessous :

- Sainte Marie des Victoires à Ouénzé;
- Saint Jean Marie Vianney à Mouléké;
- Et Saint Augustin de la Tsiémé Talangai.

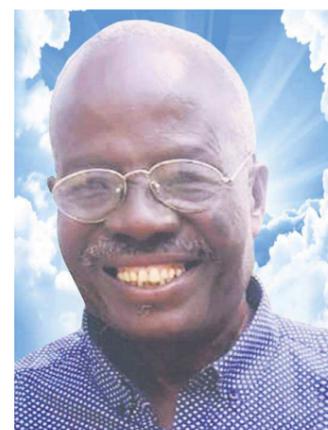
Adolphe Ndzilla Ngassad et toute la famille recommandent que l'âme de Ndzilla Garoula Paulette et celles de tous les parents défunts reposent en paix.

**NÉCROLOGIE**

La grande famille «Ngandou ya Kouaka» et les enfants Boloko, M'vouama, N'Zoulani, Moumpala et Filankembo informent les parents, amis et connaissances du décès de leur père, oncle et grand-père, Moumpala René, survenu le mercredi 14 juillet 2021 à l'hôpital Adolphe Sicé de Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n°79, avenue Florent Ntsiba quartier Mpaka 120 vers l'école primaire Marien-Ngouabi.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



La grande famille de l'Unité territoriale d'intervention du commandement territorial des forces de police de Brazzaville, à la profonde douleur d'informer les amis et connaissances du décès de leur collègue, l'adjudant de police Gassongo Sandet Effimagnoro, survenu le 8 juillet 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au, n°77, rue Mpassa-quartier Ngamakosso (rfce : arrêt école).

L'inhumation a lieu le vendredi 23 juillet au cimetière La Grâce.



AFRIQUE/COVID-19

Le vaccin Pfizer BioNTech bientôt produit en Afrique du Sud dès 2022

Une première sur le continent. Biovac va réaliser dès début 2022 une étape de production du vaccin Pfizer - BioNTech anti Covid-19 en Afrique du Sud pour fournir largement le continent africain qui manque de doses. Ce qui freinerait les campagnes d'immunisation. Biovac parle de « pas crucial pour renforcer l'accès durable aux vaccins ».



Le vaccin Pfizer/BioNTech contre la Covid-19 sera produit au Cap en Afrique du Sud, pour fournir l'Afrique dès 2022. Les sociétés ont « signé une lettre d'intention » avec Biovac permettant de fournir jusqu'à 100 millions de doses par an aux pays africains. Le transfert des technologies et l'installation des machines nécessaires à la mise en flacons, la dernière étape de la fabrication, va démarrer « immédiatement », selon un communiqué. Le sérum sera acheminé depuis des usines européennes des deux laboratoires, qui gardent la main sur la fabrication de l'ARN messenger. Il sera ensuite mis en flacons et distribué « exclusivement au sein des 55 pays membres de l'Union africaine », ont précisé l'Allemand BioNTech et l'Américain Pfizer.

« Au lieu d'être largement déployés pour réprimer la pandémie sur tous les fronts - les vaccins ont été concentrés dans les mains et les bras de quelques chanceux, déployés pour protéger les personnes les plus privilégiées du monde, y compris les personnes les moins exposées au risque de maladie grave, tandis que les plus vulnérables restent sans protection »

Pour le Pdg de Biovac, Morena Makhoana, « il s'agit d'un pas crucial pour renforcer l'accès durable aux vaccins » et la collaboration « va permettre de distribuer plus largement des doses à des personnes dans des communautés difficiles d'accès, surtout sur le continent africain ». Les inégalités géographiques restent criantes face à la pandémie, avec d'un côté les nations développées (des programmes de vaccination tous azimuts), et de l'autre les pays les plus pauvres (très en retard en la matière) : 1,6% des doses administrées dans le monde l'ont été en Afrique, qui concentre 17% de la population mondiale. Seulement 2% des Africains, soit 16 millions de personnes, étaient entièrement immunisées, selon l'OMS.

Jusqu'ici l'Afrique dépend pour ses vaccins principalement du mécanisme international Covax et de dons, qui arrivent toutefois au compte-gouttes. Actuellement, un autre vaccin contre la Covid-19, le Janssen à dose unique de Johnson

& Johnson, est mis en flacons dans une usine en Afrique du Sud. En vue d'accélérer les campagnes de vaccination, plusieurs pays émergents et des ONG plaident pour la suspension des brevets afin de permettre une production de masse. Les Etats-Unis et la France y sont favorables, contrairement à l'Allemagne, qui préfère, comme BioNTech, des accords de production. Au 20 juillet, le système Covax, qui devait garantir aux pays défavorisés un accès équitable aux vaccins anti-Covid, avait distribué plus de 135 millions de doses dans 136 pays.

Le chef de l'OMS parle « d'échec mondial » du partage

En déplacement à Tokyo au Japon, le chef de l'OMS a dénoncé la distribution inéquitable des vaccins contre la Covid-19 dans le monde. « Les vaccins sont des outils puissants et essentiels. Mais le monde ne les a pas bien utilisés », a déclaré Tedros Adhanom Ghebreyesus. Poursuivant : « Au lieu d'être largement déployés pour réprimer la pandémie sur tous les fronts - les vaccins ont été concentrés dans les mains et les bras de quelques chanceux, déployés pour protéger les personnes les plus privilégiées du monde, y compris les personnes les moins exposées au risque de maladie grave, tandis que les plus vulnérables restent sans protection ». Selon l'OMS, 75% des vaccins ont été administrés dans seulement 10 pays. Certains pays riches parlent désormais de troisième injection de rappel pour leur population. Il déplore « un échec mondial » du partage des vaccins.

Noël Ndong

PAYS EN DÉVELOPPEMENT

L'OCDE s'inquiète du regain de mécontentement

Dans son récent rapport, « Perspectives on Global development 2021 », l'OCDE invite les gouvernements à prendre en compte les groupes marginalisés, s'ils ne veulent pas assister à un regain de mécontentement.

Après un pic de manifestations violentes en 2019, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire, la Covid-19 a eu pour effet de vider les rues. Depuis la fin de la crise financière de 2008-2009, le nombre de manifestations dans le monde avait doublé en 10 ans. Mais l'interruption de cette vague de mécontentement, nourrie par un manque de confiance dans les gouvernements et la démocratie, n'est que temporaire selon les analystes de l'OCDE. Le rapport analyse les facteurs à l'origine de ce désagrément croissant dans les Pays en développement (PED). Joindre les deux bouts reste la principale préoccupation. Malgré trois décennies de croissance économique quasi continue, une grande partie de la population des PED avait du mal à s'en sortir, avant même que la pandémie ne frappe.

Les populations exigent également de meilleurs services publics, moins de corruption et une plus grande voix au chapitre dans la gestion de leur pays, ainsi qu'une plus grande action contre le changement climatique. En outre, le rapport montre que la qualité de la démocratie se détériore dans le monde. Le mécontentement émerge de l'interaction

de ces griefs avec la fragmentation des sociétés: Partout dans le monde, la confiance entre les gens diminue, l'engagement civil s'affaiblit et des guerres culturelles émergent. Aussi des mouvements populistes apparaissent, généralement incapables de relever les défis auxquels les sociétés sont confrontées. Si les rues se sont vidées en 2020, les réseaux sociaux ont servi de porte-voix. Selon le rapport, l'effondrement de la cohésion sociale et les ruptures du contrat social rendront extrêmement difficile une meilleure reconstruction.

Faire évoluer la coopération internationale

Transformer l'économie, renforcer les institutions, lutter contre la pauvreté et faire face à la crise climatique... Si les analystes de l'OCDE appellent les gouvernements à s'emparer d'approches inclusives et participatives pour relever ces défis, il n'en estime pas moins que les pays en développement ne peuvent pas, à eux seuls, réparer ces lignes de faille. Ils sont très vulnérables à des facteurs dépassant leurs frontières, comme l'ont démontré les récentes crises économiques, les

catastrophes environnementales et, bien sûr, les pandémies. La coopération internationale est essentielle pour faire face à ces menaces, mais les institutions multilatérales sont confrontées à des doutes, quant à leur légitimité et leur efficacité, en particulier, pour répondre aux besoins des pays en développement. La pandémie de Covid-19, qui continue de s'aggraver dans de nombreux PED, a souligné la nécessité de nouvelles approches de la coopération internationale. À court terme, la communauté internationale a un rôle crucial à jouer pour garantir que les PED accèdent aux vaccins et aux autres moyens dont ils ont besoin pour lutter contre la pandémie, éviter les crises humanitaires émergentes et coordonner l'allègement de la dette. À plus long terme, estime le rapport, les Objectifs de développement durable et l'Accord de Paris sur le climat donnent la feuille de route pour s'attaquer aux nombreuses causes de mécontentement identifiées dans ce rapport, mais ne peuvent être atteints sans institutions mondiales véritablement inclusives et à la hauteur de leurs ambitions.

N.Nd.

SAHEL

La force européenne Takuba va jouer un rôle central dans la lutte contre les jihadistes

Après la réduction prévue de la présence militaire française au Sahel, la « task force » Takuba, unité de forces spéciales européennes chargée d'accompagner l'armée malienne au combat face aux jihadistes, occupera une place de premier plan dans le dispositif antiterroriste. Un partage de fardeau bienvenu pour Paris, qui se prépare à réduire ses effectifs militaires dans la zone après huit ans de présence.

Outre la France qui a initié ce groupement, Takuba regroupe déjà des forces en provenance de Belgique, d'Estonie, d'Italie, des Pays-Bas, de la République tchèque, du Portugal et de Suède, qui a envoyé quelque 150 soldats début 2021. La Roumanie s'est aussi engagée à y participer, ainsi que le Danemark qui a promis une centaine d'hommes pour 2022. La Norvège a, quant à elle, proposé d'envoyer deux officiers au quartier général de la force Takuba. « La situation au Mali est extrêmement difficile. C'est dans ces moments-là qu'une présence internationale revêt de la valeur », fait valoir le ministre norvégien de la Défense, Frank Bakke-Jensen, cité par un communiqué. Faute d'un soutien politique suffisant au Parlement, Oslo avait repoussé l'an dernier une demande française de contribution militaire à Takuba.

En ce qui concerne le déploiement de 45 soldats roumains, leur arrivée est prévue au quatrième trimestre 2021. « Cela renforcera la visibilité internationale de notre pays », souligne un rapport officiel qui évoque également « d'importants bénéfices dans la relation avec la France ». « Merci à nos amis roumains pour leur engagement », réagit dans un tweet la ministre française des Armées, Florence Parly.

Hormis l'opération Takuba qui rassemble aujourd'hui 600 soldats dont la moitié sont des Français, les

Etats-Unis entendent aussi jouer un rôle très important dans la lutte contre le jihadisme au Sahel. C'est pour cela que les autorités américaines et françaises ne veulent pas abandonner leurs efforts en matière de contre-terrorisme. A cet effet, les deux parties viennent de procéder à la signature d'une convention pour renforcer la coopération de leurs forces spéciales.

La France ne va pas ralentir ses opérations de contre-terrorisme

Ce raffermissement de la coopération bilatérale intervient au moment où la France envisage de commencer à fermer ses bases dans le nord du Mali, plus précisément au second semestre de cette année, dans le cadre de la réduction annoncée de sa présence militaire au Sahel. Et sur les 5.100 soldats français actuellement présents, après plus de huit ans d'engagement massif, des sommes colossales englobées, Paris devra maintenir à terme entre 2.500 à 3.000 hommes dans la région. Selon Emmanuel Macron, leur mission principale doit porter sur « la neutralisation et la désorganisation du haut commandement des deux organisations ennemies », ainsi que « l'appui à la montée en puissance des armées de la région ». Ce dispositif s'appuiera sur « des forces spéciales structurées autour de Takuba (...) et des forces africaines, européennes, internatio-

nales », selon le président français. Pour la ministre française des Armées, Florence Parly, « cette transformation ne signifie pas le départ du Sahel », ni que Paris va ralentir ses opérations de contre-terrorisme dans la région. « Nous avons collectivement, nous Européens, une responsabilité de sécuriser le flanc sud de l'Europe. Il est essentiel de ne pas permettre que le Sahel et plus largement l'Afrique deviennent une zone refuge et d'expansion pour ces groupes terroristes affiliés à Daech (l'acronyme arabe de l'EI) et Al Qaïda », juge-t-elle. « La France reste pleinement engagée, avec ses alliés européens et américains, aux côtés des pays sahéliens et des missions internationales », pour combattre les groupes jihadistes qui sévissent au Sahel, assure le ministère des Armées dans un communiqué. Florence Parly pense que les forces armées sahéliennes sont désormais « en mesure de faire face à leurs ennemis » puisque les Européens sont présents à leur côté, notamment au sein du groupement de forces spéciales Takuba. « Nous sommes de plus en plus en partenariat avec les forces armées sahéliennes que nous avons d'abord formées » via la mission européenne EUTM, « que nous avons entraînées, et avec lesquelles nous avons de plus en plus combattu », poursuit-elle.

Nestor N'Gampoula



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

PROJET D'APPUI A L'INCLUSION PRODUCTIVE DES POPULATIONS VULNERABLES « TELEMA »

**Avis d'Appel d'Offres
AON-N°001/MASAH/TELEMA – 2021**

La République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer le Projet d'Appui à l'Inclusion Productive des Populations Vulnérables « TELEMA ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre d'acquisition et installation du mobilier de bureau du MASAH (central et déconcentré).

La Coordination du Projet d'Appui à l'Inclusion Productive des Populations Vulnérables (TELEMA) sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour ce type marché.

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Coordination du Projet d'Appui à l'Inclusion Productive des Populations Vulnérables (TELEMA), courriel: telema@affairesociales.gouv.cg et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à l'adresse : Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire, Direction Générale des Affaires Sociales, derrière le commissariat central de Police, Brazzaville-Congo, ou par courriel telema@affairesociales.gouv.cg du lundi au vendredi de 8 heures à 15 heures.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents

d'Appel d'Offres complets en langue française directement ou en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de « Cinquante Mille (50 000) Francs FCFA » auprès de la Direction Générale des Affaires Sociales à l'adresse ci-dessus citée. Le paiement devra être effectué en espèce auprès de la comptable du projet TELEMA.

Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 6 septembre à 12 heures précises. Les Offres doivent comprendre une garantie d'offre de « cinq millions (5 000 000) FCFA » sous forme de caution bancaire, délivrée par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC). Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le 07 septembre 2021 à 10h30mn heure locale, dans la salle de réunion du Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire.

**Directeur Général des Affaires Sociales, Coordonnateur du Projet
TELEMA**

Christian Roch MABIALA



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gouesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



VIE DE STARS

Rebo Tchulo enceinte

Dans une vidéo postée le 16 juillet, l'interprète de Mbote a mis fin à la polémique créée par l'annonce de sa grossesse insistant qu'elle n'a pas voulu susciter de buzz avant la sortie de son nouveau single comme l'ont prétendu certains internautes mais a préféré plutôt se livrer avant de devenir la cible des mauvaises langues.

« Je veux parler de mon ventre », a-t-elle annoncé d'entrée de jeu dans la vidéo où elle apporte des éclaircies pour taire les spéculations autour de son annonce précédente. « Je n'ai pas l'habitude de publier des informations erronées dans le simple but de créer le buzz. La plupart de mes publications sont vraies et je ne force pas les buzz », a-t-elle soutenu. Pour la petite histoire, deux jours plus tôt, via sa story Instagram, la copine d'Innos'B avait prévenu qu'elle attendait famille. Cela avait suscité plusieurs commentaires et certains internautes l'ont mis en doute allant jusqu'à prétendre que Rebo voulait créer un buzz et attirer l'attention pour la sortie de son nouveau son. Ou encore que cela avait un lien avec No no, le nouveau single de son amoureux sorti le week-end où ils ont chanté en featuring. La publication mise en cause marquait le retour de la sulfureuse chanteuse sur les réseaux sociaux. Habités à ses fréquentes apparitions et publications, ses

fans et plusieurs mélomanes s'étonnaient de son silence et certains s'en inquiétaient déjà. Pour éviter que les gens se posent plus de questions sur son absence sur les réseaux sociaux, elle a jugé bon de leur en donner la raison afin d'apaiser les esprits, a-t-elle dit. « Il valait mieux que je dise la vérité et explique ce qu'il en est et puis voilà on passe », a-t-elle déclaré. Et d'ajouter : « Ce n'est pas pour le buzz, je suis très sérieuse. C'est quelque chose qui peut arriver à tout le monde. C'est arrivé et puis quoi ! Nous que nos mères ont enfanté à un jeune âge... ». Avant de continuer, elle s'est excusée un instant le temps de cracher sur le côté comme pour attester ses propos. Puis, a-t-elle poursuivi : « Ce sont des choses qui arrivent. Je ne dirai pas que c'est une erreur. C'est un don de Dieu, nous l'acceptons et puis voilà. Donc prenez ça vraiment au sérieux et la vie continue ».

La vraie vie

Rebo a prié les internautes d'ar-

rêter de raconter des futilités et a déclaré à l'occasion : « A part le fait que nous sommes des artistes, nous avons aussi des vies privées. La vraie vie où je suis Deborah, je vous la raconte, ce ne sont pas des bobards ». Par ailleurs, la jeune chanteuse a prévenu qu'elle serait rare et plus aussi active qu'avant sur les réseaux sociaux. Néanmoins, elle précise qu'elle n'entend pas faire de pause. « Ce n'est pas parce que j'ai un enfant dans mon ventre que j'arrête tout, je ne vais plus travailler, ne plus rien faire... Non ! Je vais continuer », a-t-elle affirmé. Rebo soutient à ce propos qu'elle va poursuivre avec la routine habituelle. « Je vais continuer mes activités, à faire des enregistrements, les clips, etc. Je ne vais pas pour autant m'empêcher d'avancer dans mon travail », a-t-elle indiqué.

En outre, avec son sans-gêne habituel, elle a prévenu : « Je ne vais pas me répéter, tout celui qui suivra cette vidéo devrait le rap-



porter à d'autres. Je ne vais pas y revenir une seconde fois et je reviens encore sur le fait que ce n'est pas un buzz ». Et de renchérir : « Si c'était juste pour le buzz, il en serait autrement ». Quant à ceux qui prétendent, dit-elle, « que je l'ai fait pour la sortie de mon clip Pepele, pas du tout ! ». Avec désinvolture, elle insiste : « Si c'était pour le clip, j'aurais fait autre chose, créer quelque que je n'imagine même pas. Vous savez comment je fonctionne, moi, j'ose, je ne plaisante pas ! ».

Rebo Tchulo conclut sa vidéo

avec un mea culpa d'une désinvolture qui confine à l'impertinence : « C'est quelque chose qui est arrivé, que voulez-vous que je fasse ? Vous auriez voulu me prendre en photo lorsque nous allions nous croiser en chemin afin de les poster ensuite. Au lieu que cela n'arrive, que vous me fassiez des vidéos ou des photos en catimini dans un supermarché ou dans un quelconque autre lieu, je suis venue me livrer. Vous dire ce qu'il en est, puis on passe, la vie continue ».

Nioni Masela

FESTIMAJ 2021

Une édition rétrospective organisée à la fin de l'année

La 18e édition du Festival international de films d'écoles courts-métrages qui se tiendra du 15 novembre au 15 décembre 2021 sera l'occasion de voir ou revoir des films qui ont marqué son histoire, 1473 films en compétition depuis 2004 réalisés dans quatre-vingt-trois pays.

Comme c'est le cas pour la majorité d'événements culturels, Festimaj n'a pas pu respecter son rendez-vous les deux dernières années. Néanmoins, pour 2021, l'organisation a trouvé une belle parade qui va permettre de la tenir quand même. Déjà, initialement prévue entre mai et juin, la 18e édition a été renvoyée à la fin de l'année, soit du 15 novembre au 15 décembre. La covid « n'aura donc pas le dernier mot », comme s'en réjouissent Gilles Lemounaud et Anne-Claude Lumet. « Nous passons par des périodes qui ne sont pas faciles, normalement en ce moment nous devrions faire une école d'été de cinéma en Géorgie, ce qui n'est pas possible », a expliqué cette dernière au *Courrier de Kinshasa*. Obligée de faire avec pour le moment, elle garde espoir que des jours meilleurs arriveront. « Pour le Congo, il n'y a pas eu de diffusions en 2020 mais plutôt en 2019 et j'espère qu'il y en aura en novembre », a-t-elle dit.

L'exceptionnelle édition rétrospective proposée est une belle opportunité offerte aux



cinéphiles de prendre connaissance des créations venues de quatre-vingt-trois pays du monde, y compris la RDC dont la dernière participation date de 2019. Il s'agit essentiellement de courts-métrage réalisés par des enfants et des jeunes de 4 à 30 ans mais aussi par des professionnels de tout âge. Pour certains, ce sera l'occasion de les voir et pour d'autres de les revoir, ces films qui ont marqué

l'histoire de Festimaj depuis sa création en 2004. En seize ans, le festival a reçu en compétition 1473 films, c'est dire à quel point la programmation est éclectique ! Il y en a finalement pour tous les goûts, une diversité intéressante à explorer à travers les réalisations reçues de quatre-vingt-trois pays et coorganisateur du festival. Les films sélectionnés sont diffusés sur les cinq continents par l'ensemble

des coorganisateur du Festimaj dans le monde.

Des suggestions bienvenues

Pour l'édition rétrospective, l'organisation pense aménager sa programmation avec le concours de tous les acteurs habituels du Festimaj. Une invitation cordiale est d'ores et déjà lancée aux coorganisateur, réalisateurs ou équipes de réalisation et même aux spectateurs d'y apporter

leur contribution. Il suffit pour cela qu'ils signalent le ou les films qu'ils souhaiteraient revoir et sont priés d'en faire part dès que possible. D'un autre côté, les diffuseurs sont priés de s'inscrire jusqu'au 15 octobre. Et l'on rassure que « les suggestions seront accueillies avec plaisir ».

IL faut rappeler que Festimaj propose des diffusions de ces films inédits dans plus de cent cinquante lieux répartis dans plus de trente-cinq pays du monde et qu'il repose sur un réseau international de réalisateurs professionnels, coorganisateur et diffuseurs. Ce festival dont la diversité est un atout incontestable permet à plus de 500 000 spectateurs : enfants, jeunes mais aussi adultes du monde entier de voir ses programmations uniques. Elles sont étoffées par des films engagés qui abordent des questions actuelles, les enjeux sociétaux cruciaux sont au cœur des réalisations. Éducation, tolérance, migrations, éducation à la paix, droit des enfants, écologie sont les sujets qui s'y invitent autant que la lutte contre les discriminations, le harcèlement à l'école, la maltraitance et la corruption.

N.M.

JUSTICE

Vers la délocalisation de la prison centrale de Bukavu

Construite depuis l'époque coloniale, la prison centrale de Bukavu dans la province du Sud-Kivu se trouve dans un état piteux.

La maison pénitentiaire devra être délocalisée et reconstruite. Cette question a été au menu de la rencontre entre la ministre d'Etat, ministre de la Justice et Garde des sceaux, Rose Mutombo Kiese, le vice-ministre Amato Bayubasire Mirindi et une délégation conduite par le ministre provincial de la Justice du Sud-Kivu, Jospin Bitafuanwa Mukono. A en croire le ministre provincial de la Justice du Sud-Kivu, la prison centrale de Bukavu ne remplit plus les normes de détention. Elle devra donc être détruite et reconstruite dans un autre site plus spacieux. « Nous sommes venus présenter le projet de la délocalisation et de la construction de la nouvelle prison centrale de Bukavu qui est actuellement dans un état de délabrement et qui est un souci par rapport à la sécurité de la population

voisine», a-t-il déclaré tout en ajoutant que cette prison ne répond plus aux conditions actuelles de la détention dans le sens où c'est une prison qui était construite depuis l'époque coloniale.

Ayant la capacité de cinq cents détenus, cette prison, a révélé le ministre provincial du Sud-Kivu, héberge aujourd'hui plus de mille cinq cents voire deux mille détenus. Du point de vue sécuritaire, l'hôte de la ministre de la Justice a fait remarquer que cette prison qui se retrouve actuellement en plein centre-ville de Bukavu présente un danger sécuritaire en cas de toute situation éventuelle par exemple en cas d'évasion. C'est un projet qui était déjà entamé depuis le gouvernement passé. Nous avons estimé venir présenter à la ministre d'Etat et au vice-ministre de la Justice pour qu'ils

puisse s'en approprier. C'est un projet très capital et important pour la province du Sud-Kivu et pour l'Etat congolais en matière pénitentiaire.

Jospin Bitafuanwa Mukono a rappelé que le projet de délocalisation de la prison de Bukavu a connu un retard à cause du changement du gouvernement. Le partenaire, a-t-il renchérit, était disposé à commencer les activités mais il ne devrait pas le faire sans avoir l'avis du gouvernement central qui devrait être conclu par la signature d'un contrat afin de lier le gouvernement congolais au partenaire privé.

Accélérer la signature du contrat

A en croire le ministre provincial de la justice du Sud-Kivu, le partenaire avait estimé qu'il fallait que le gouvernement central puisse accélérer le pro-

cessus de signature du contrat pour qu'il commence les travaux. «Plusieurs experts ont accompagné le partenaire pour étudier et évaluer la faisabilité. Après les résultats de tous les experts, nous avons compris que c'est un projet qui mérite un accompagnement du gouvernement central et surtout son appropriation. Le début des activités dépendra de l'engagement du gouvernement central. », a-t-il indiqué.

Nous avons constaté, a affirmé le ministre provincial de la justice du Sud-Kivu, que la ministre d'Etat, ministre de la Justice est tellement satisfaite du projet. «Elle est d'accord de la délocalisation de cette prison et du projet de la construction de la nouvelle prison qui va répondre aux conditions acceptables et aux standards internationaux après

toutes les études et toute l'expertise des intervenants. La construction de cette nouvelle prison va contribuer à l'amélioration des conditions de détention sur toute l'étendue de la province», a-t-il signifié. Le vice-ministre a déclaré que le ministère de la Justice a plusieurs terrains au Sud-Kivu, là où l'on peut construire les bâtiments et là où on peut trouver de l'espace pour faire d'autres activités de l'autoprise en charge. «Nous avons compris que c'est une question aussi importante parce qu'il faut que nous puissions trouver de l'espace pour que les détenus ne dépendent pas totalement du gouvernement provincial ou central mais qu'ils soient en mesure de s'auto-nourrir à travers certaines activités champêtres», a-t-il fait savoir.

Blandine Lusimana

ITURI

Huit officiers de l'armée et un de la police aux arrêts

Ces officiers sont accusés de « détournement des fonds alloués aux opérations militaires » pendant la période d'état de siège.

Huit officiers de la 32e région militaire et un de la police nationale sont aux arrêts depuis le 21 juillet à la prison centrale de Bunia dans la province de l'Ituri. Selon le média en ligne Sept sur sept.cd, qui cite le porte-parole de l'Inspection générale des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc), le major Gerry Gbelo, ces officiers militaires et de la police sont accusés d'avoir détourné des fonds publics destinés à l'armée pour l'accomplissement de sa mission en cette période de l'état de siège. Parmi ces officiers, note la source, il y a deux colonels, quatre lieutenants-colonels, un major, un capitaine et un commissaire supérieur de la police. Ce dernier, précise ce média, est l'assistant du vice-gouverneur policier de l'Ituri. A en croire le major Gerry Gbelo cité par le média en ligne, l'équipe d'inspecteurs militaires a retrouvé des preuves de malversation et détournement des fonds, lors de l'audit effectué au sein de la commission d'achat mise en place en cette période de l'état de siège à la 32e région militaire. «Après contrôle et vérification de l'authenticité des documents référentiels des fonds et certaines pièces justificatives, il s'est avéré des anomalies, preuves de malversation et de détournement avérés », a déclaré le porte-parole de l'inspection générale des Fardc, dans un communiqué de presse publié le 22 juillet 2021.

Selon cette source, l'inspecteur général de l'armée congolaise, le général Amisi Kumba Gabriel, a ordonné que ces officiers supérieurs de l'armée soient mis à la disposition de la justice. « Et pour mettre fin à toutes ces pratiques d'antivaleurs qui ternissent l'image de notre armée et dénotent le manque du patriotisme dans le chef de certains chefs militaires, les auteurs de ce détournement à la 32e région militaire sur ordre de l'inspecteur général des Fardc, le général d'armée Amisi Kumba Gabriel, sont mis à la disposition de la justice à l'auditorat militaire de Bunia et mis en prison pour répondre de leurs actes », a-t-il précisé. Il est rappelé que cette délégation des inspecteurs, en séjour dans la province de l'Ituri depuis le 18 juillet, poursuit sa mission avant l'étape de Goma dans la province du Nord-Kivu.

Lucien Dianzenza

ATELIER SUR L'INFODEMIE

Les participants appelés à apporter la vraie information

Les lampions se sont éteints, le 21 juillet, sur l'atelier de formation relative à la gestion de la désinformation sur les vaccins anti-Covid-19.



Les participants lors des travaux

Durant cinq jours, les experts venus du PEV, Crec, PNCPS, Unicef, Village Reach, OMS, M-Rite, Breack through Action, OIM, société civile et Sanru ont été outillés pour la gestion des rumeurs concernant la covid-19 et le vaccin. Après cette formation, ils vont être déployés dans les provinces pour apporter la vraie information aux communautés de base afin de changer leurs perceptions. Ils se sont également dotés de nouvelles approches de gestion de l'infodémie pour permettre une vaccination efficace et couplée aux mesures barrières pour sortir de la pandémie dans les détails raisonnables.

Animé par Dr Albert Muya Dibaya, cet atelier avait pour objectif de renforcer les capacités des cadres du niveau central et des partenaires en infodémiologie et la gestion des rumeurs pour réduire la désinformation et promouvoir la diffusion d'informations fiables sur la covid-19 en RDC. A en croire, cet expert en infodémiologie, le

terme « infodémie » signifie une surabondance d'informations dont certaines sont vraies et d'autres fausses observées au cours d'une épidémie.

Clôturant les assises, le médecin directeur adjoint du Programme élargi de vaccination (PEV), Dr Aimé Sikomola, a remercié les participants pour leur disponibilité. «ça fait cinq jours que vous êtes pour la lutte contre la covid-19 mais aussi dans l'organisation de nos services de santé, particulièrement la vaccination de routine», a-t-il souligné. Il a, en outre, sollicité la disponibilité des participants jusqu'au bout afin d'accompagner le ministère de la Santé pour former les acteurs au niveau opérationnel et l'aider à mettre en oeuvre les stratégies que les participants auront défini ensemble avec le ministère pour améliorer la demande de la vaccination non seulement contre la covid-19 mais aussi la vaccination de routine qui a perdu la pédale avec la survenue de la pandémie.

Il a enfin remercié les facilitateurs, les bailleurs de fonds et les journalistes pour leur accompagnement. Pour sa part, Jean-Claude Dinanga, représentant de Break Through action, il a remercié le PEV pour l'organisation de cette activité et les participants pour leur assiduité. Cette formation, a-t-il souligné, permettra aux participants d'être capables de transmettre les messages et bannir les rumeurs. Satisfaite de cette formation, Bibiche Mwika, coordinatrice du RJAE, a indiqué que cette formation leur a aidé d'apprendre des nouvelles choses. En tant que journaliste, elle lui permettra de faire des émissions et reportages liés à ce qu'ils ont appris. Avant d'ajouter qu'il est prévu plusieurs formations et cette fois-là on va élargir le cercle des journalistes pour renforcer leurs capacités en la matière. Cet atelier a été organisé par le PEV en collaboration avec le Projet M- Rlfe, projet financé par l'Usaid.

Bl.L.

DGRK

Félicien Kuluta dément les rumeurs de cambriolage

Pour le directeur général de la régie financière kinoise, l'institution n'a connu aucun cas de vol d'une quelconque somme d'argent ni du serveur central, comme l'auraient affirmé certaines langues.

Le directeur général (DG) de la Direction générale des recettes de Kinshasa (DGRK), Félicien Kuluta, vient de couper court aux rumeurs faisant état d'un cambriolage dans les locaux de la régie financière de la capitale congolaise. Selon cette précision donnée à l'occasion de la conférence de presse tenue le 21 juillet dans la salle de réunions de cette régie, le patron de la DGRK a porté un démenti sur les fausses informations distillées sur la toile. « Fausse alerte. Il n'y a pas eu de vol à la DGRK. Ces fausses informations viennent de personnes mal intentionnées qui cherchent à décourager les efforts de la DGRK », a-t-il indiqué.

Dans cet élan, le DG de la DGRK a révélé que la régie financière ne garde pas l'argent des contribuables. « Trente-cinq millions de dollars, soit soixante-dix milliards de francs congolais, on les garderait où ? », s'est-il demandé. Et de souligner que les



Les bureaux de la DGRK

assujettis paient eux-mêmes à la banque.

De la pure intox

Pour Félicien Kuluta, s'il y avait vol, il arriverait plutôt à Sofibank, qui a un guichet avancé dans l'enceinte de la DGRK. Mais, a-t-il insisté, rien n'est arrivé dans ces installations comme vol. De l'avis du

DG de la DGRK, les initiateurs de cette campagne d'intox constituent la frange de personnes bouleversée par le dispositif informatique mis en place par cette régie financière provinciale en vue de maximiser les recettes de la ville. Il s'agit, a-t-il précisé, de l'application « Télé déclaration et télé paiement », présentée ré-

cemment au gouverneur de la ville, Gentiny Ngobila Mbaka, permettant ainsi à l'assujetti de déclarer ses taxes et de les payer à distance.

Parlant de cette nouvelle application, le DG Kuluta a fait savoir que c'est une solution au récurrent phénomène de coulage des recettes dû au contact physique entre l'ad-

ministration fiscale et l'assujetti. A l'en croire, la DGRK se prépare, dans un bref délai, à une vaste campagne de vulgarisation de ce logiciel. Intervenant à leur tour pour plus de précisions, les informaticiens de la DGRK qui ont travaillé sur ce logiciel ont donné des garanties quant à la sécurité de l'application. Pour eux, il n'y a aucun risque de piratage de cette application.

Dans un communiqué signé la veille de cette entrevue avec la presse, le DG de la DGRK, qui a contredit ces rumeurs de vol et de l'existence d'une telle somme dans les bureaux de cette régie financière, a appelé les contribuables, personnes physiques et morales assujetties aux impôts, taxes, redevances et autres droits dus à la ville de Kinshasa, de continuer remplir correctement et sereinement leurs obligations fiscales pour donner à l'exécutif provincial les moyens de sa politique.

Lucien Dianzenza

FOOTBALL

C'est reparti pour les Congolais de Ligue 2

Le championnat de Ligue 2 reprend ses droits ce samedi 24 juillet. Plusieurs Diables rouges et joueurs d'origine congolaise y prendront part. Revue d'effectif

Le Havre, qui doit se racheter après une saison manquée, débute cet exercice 2021-2022 par la réception de Guingamp. Cela se fera probablement sans Fernand Mayembo, absent lors de l'opposition amicale du 17 juillet face à Lens.

Souffrant d'une gêne musculaire à la cuisse, le patron de la défense havraise ne devrait pas tenir son rang vendredi soir.

Nolan Mbemba, régulièrement aligné au poste de latéral lors des matches de préparation, sera à la disposition de Paul Le Guen. En l'absence du Turc Meras, l'ancien milieu de Lille et de Reims pourrait d'ailleurs dépanner au poste de latéral gauche.

Pas de démarrage en douceur pour l'AC Ajaccio de Bevic Mousiti Oko qui rendra visite au Téfécé, candidat naturel à la montée en Ligue 1.

Avec 8 buts et 2 passes décisives en 34 matches, l'international congolais sort d'une bonne sai-



Jason Ngouabi, tout à gauche, et Prince Oniangué, avec le brassard de capitaine, auront leur mot à dire au sein de la défense caennaise (smcaen.fr)

son et voudra confirmer pour franchir, à 26 ans, un nouveau palier. Lors des matches de préparation, il a marqué 1 but en 5 rencontres.

Avec 3 victoires, 2 nuls et 1 défaite, le SM Caen abordera son championnat avec quelques convictions rassurantes après une saison 2020-2021 totalement

ratée. Régulièrement aligné en défense centrale durant la préparation estivale, Prince Oniangué sera titulaire en défense centrale, tandis que Jason Ngouabi Lougagui devrait avoir une place non négligeable dans la rotation.

Sélectionné par l'équipe de France U23 pour les Jeux Olym-

piques, Alexis Beka Beka sera absent ce vendredi lors de la réception de Rodez.

Dans les rangs ruthénois, Adailson Malanda, arrivé en juin en provenance de Nîmes, aura sa carte à jouer devant ou en défense.

Le club aveyronnais a effectué une bonne préparation, validée par deux nuls face à Nice et Clermont et des courtes défaites contre Montpellier et Toulouse. Sans aucune minute de jeu lors de la préparation estivale, Bryan Passi a peu de chance de

jouer vendredi soir lors du déplacement de Niort à Valenciennes. Courtisé par le Milan AC, mais bloqué par sa direction, Warren Bondo a tout de même disputé les six matches de préparation de l'AS Nancy-Lorraine dont 4 comme titulaire. A ce titre, le jeune ailier droit devrait débiter la rencontre à Pau.

Camille Delourme

TRANSFERTS

Antoine Makoumbou prêté au NK Maribor

Le milieu de terrain est prêté par le Tabor Sezana au NK Maribor. Il devrait ainsi faire ses débuts sur la scène européenne

Entré en jeu lors de la première journée du championnat slovène, Antoine Makoumbou va changer de maillot pour la fin de la saison : l'ancien Monégasque est prêté par le Tabor Sezana au NK Maribor, vice-champion de Slovénie. Le néo-international congolais, appelé lors du stage de juin à Antalya, pourrait ainsi faire ses débuts sur la scène européenne, puisque Maribor est qualifié pour les tours préliminaires de la Conférence Ligue Europa. Ce ne sera pas dès ce jeudi soir et le déplacement des Slovènes, reçus par le Suédois de Hammarby. Le match retour aura lieu le 29 juillet à domicile.

En rejoignant Maribor, Antoine Makoumbou, 23 ans, a passé une saison décisive de SNL la saison dernière, va franchir un palier.

A lui de convaincre les dirigeants du plus titré des clubs slovènes qui disposent d'une option d'achat en fin de saison.

C.D.

AVIS DE RECRUTEMENT

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ET DE TRAVAUX PUBLIQUE (TP)

Cherche un chef de chantier (incompétent ou aventurier s'abstenir)

Contact : 06 732 37 52/ 05 319 05 21

AVIS DE VENTE

Parcelle à vendre au 36 rue Okouami (Mikalou)

Contact: quartier sonaco Moukondo case P13087

BRICOLAGE

Chauffeur qualifié ayant connaissance en mécanique recherche un emploi

Téléphone : 06 665 04 79

STAFFEUR

Conception et pose de staff

Tel : (+242)06 821 26 02

ELECTRICITE

Tous travaux d'électricité bâtiment

Tel : (+242)06 621 13 74 - 04 054 47 06

ASSOCIATION

NDOLO VILLE RENOVÉE

MAISON D'ACCUEIL ET DE TRAVAIL

S/S 139 Rue Oboya Talangai

Fondé le 07 Juin 2014

NDOLO VILLE RENOVÉE

Animation Folklorique
Toutes cérémonies

Tél: (+242) 05 055 11 30/ 06 674 64 56

AASSEC

Association Aide Soutien Secours aux Enfants Congolais

AIDE SOUTIEN SECOURS AUX ENFANTS CONGOLAIS (AASSEC)

Panafricaine-Humanitaire

Tél: (+33)772187395/069481926

CONSTRUCTION

Archibat-SARL

Cabinet d'architecture

Tel : 05 556 01 31/06 622 87 38

RESTAURATION

Poulet D'or

Service traiteur take away
Livraison à domicile

Tel : 05 717 45 17/04 413 61 41

Autour de la barbecue

Plats emportés et Livraison

Contacts : 06 600 06 25

FORMATION

MODERNE'JAZZ

Nouvelle école de danse
Danse classique

Tel : 06 646 46 08/05 317 02 86

Groupe Princess Divine

Centre de formation Professionnelle
Hotellerie-Restauration-Hotesse
d'accueil-Pâtisserie
Marketing commercial

Tel : 06 420 60 03/04 474 33 39

COIFFURE

ELSYE COIFFURE

Coiffure-Soin de visage-Esthétique-Pédicure-Manicure
Prestation à domicile

Tel : (+242): 06 676 70 56

ELSYE COIFFURE

Coiffure Hommes

Tel : (+242) 06 606 22 77/06 500 27 33

VESTIMENTAIRE

LA MODE POUR TOUS

Vente : Chaussures H/F-Vêtements et Accessoires
Livraison à domicile

Tel : (+242) 06 438 44 92/06 521 07 72

RH COUTURE

La Marque des Célébrités

Tel : (+242) 06 419 24 20/ 04 433 72 38

BOUTIQUE ADDICT CODE

Adresse : 137 Avenue de la tsimé ,
Ouenze en face de l'école LHEYET GABOKA

Tel : (+242) 06 508 56 33

Vermel Store

Boutique d'habillement H/F

Tel : 06 639 39 79/04 442 00 00

Ici c'est Shengen

L'originalité au juste prix

Contacts : 06 540 56 63/06 686 14 30

DOMAINE À VENDRE

Terrain plat et cultivable d'un hectare

Situé à Sessédia baNioka dans le district de Louingul à moins de 500m du goudron RN1.

Le domaine dispose d'un espace jardin et savane (Moundinba), espace pour plantation et habitation, des arbres fruitiers (2 safoutiers et 2 manguiers), et 2 palmiers.

Prix : 4 millions à débattre.

Tel : 06 945 95 78 / 06 934 05 21

OFFRES D'EMPLOI

L'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Administrateur Réseaux et Système *

Avoir un BAC + 4/5 minimum dans une spécialité réseaux et télécommunication; Avoir une expérience professionnelle de 3 ans dans un poste similaire; Avoir une bonne connaissance des environnements CISCO, Windows (AD, Wsus...), de Symantec Endpoint Protection, et des outils de gestion de parc informatique et inventaire (GFI et/ou autre), bonne connaissance des ports et protocoles, des environnements CISCO (Routing et Switching), des environnements FORTINET et CHECKPOINT, des applications de monitoring (PRTG, Nagios, Solarwinds...), de l'Architecture technique et fonctionnelle des systèmes d'information...

L'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Responsable de Prêt à la Consommation *

Avoir un BAC +3 en Science Gestion, Assurance, ITB, Economie; Avoir une expérience professionnelle de 4 ans minimum en qualité de commercial en Banque;

L'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Technicien MQ *

Avoir un BAC +2 en Télécommunication; Avoir une expérience professionnelle de 4 ans dans le domaine SIG; Avoir le sens de l'organisation et rigueur dans le travail; Être disponible, réactif, intègre, compréhensif et être polyvalent; Avoir un esprit d'équipe et un esprit relationnel; Avoir la capacité à respecter les échéances courtes et de résister aux pressions; Avoir le sens de discrétion et de la confidentialité; Avoir la capacité à travailler en équipe; Savoir manager des équipes; Avoir la capacité d'adaptation;

L'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Responsable Service Bancaires Personnels *

Avoir un BAC +3 en Science Gestion, Assurance, ITB, Economie; Avoir une expérience professionnelle de 4 ans minimum en qualité de commercial en Banque;

L'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Responsable de la Banque des PME *

Avoir un BAC +3 en Science Gestion, Assurance, ITB, Economie; Avoir une expérience professionnelle de 4 ans minimum en qualité de commercial en Banque;

L'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Responsable Régional *

Avoir un BAC +3 en Science Gestion, Assurance, ITB, Economie; Avoir une expérience professionnelle de 4 ans minimum en qualité de commercial en Banque;

L'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Assistant Administratif et Facturation *

Avoir un BAC +3 en Secrétariat de Direction / Gestion / Ecole de commerce; Avoir une expérience professionnelle de 3 ans minimum; Avoir le sens de négociation et de responsabilité; Avoir une bonne gestion du stress; Être réactif, disponible, intègre, énergique, pragmatique, opérationnel et organisé; Avoir une grande capacité de communication écrite et verbale; Avoir des habilités relationnelles;

REALISATIONS AUDIOVISUELLES

LAMUKA +

Société des réalisations audiovisuelles

Films institutionnels
Spot publicitaire
Couverture événementielle
Infographie
Réalisation Clip vidéo
Shooting photo
Location appareil multimédia.

Tel : (+242) 06 437 56 94 / 04 047 06 11

KADER PICTURES

Réalisation Clip vidéo-
Films-Série-Shooting
photo-Couverture médiatique-
Conception support print

Contacts : (+242) 06 520 86 36

BOVEL SERVICES

Conception Supports de communication-
Reportage vidéo toutes cérémonies-
Shooting photo- Maintenance informatique

Contacts : (+242) 06 417 42 87

Envoyez votre CV à l'adresse: emploi@acpe.cg

* Ces offres sont disponibles en plus complètes sur notre site internet www.acpe.cg et sur nos réseaux sociaux

www.acpe.cg
#EnsemblePourLeDroit

MOTS FLÉCHÉS N°05

GRAVES METTRA AU BON DIAMÈTRE	PETITS TRAITS SUSPENDUE	PLUIE FINE SOTTISIERS	ENTRE- LACER CROCHET	ENZYME
DOUTEUSES DÉSHABILLE				
MEMBRANES ASINUS			COORDONNE ÉQUILIBRE	L'ARAIGNÉE SA TOILE
BORDERA EN COUSANT	ROSIRA	BRILLE	CLASSE- MENT COUTUME	D'ARABIE
EXPRIMERAS PAR LE VISAGE LUTTERA				
ADJECTIF POSSESSIF		ABÏMA PART		INDIQUE UN CHOIX À FAIRE
PARTIRA	PARFOIS ÉVEILLÉ		BANDE ORIGINALE	
		TERRE LIBRE		

MOTS MÉLÉS N°05

L	M	K	E	T	A	N	G	P	R	E	S	L	A	V
N	O	G	A	L	E	S	E	R	U	V	N	A	E	A
E	U	N	U	Y	L	D	E	R	O	A	I	G	U	M
E	L	I	O	V	A	O	E	M	Y	G	A	U	Q	A
G	E	T	N	L	J	K	T	A	R	U	B	N	R	M
N	C	F	O	C	A	S	C	A	D	E	E	E	A	M
O	A	A	I	S	C	C	O	R	N	E	H	N	B	A
L	L	R	T	T	U	B	O	I	R	E	U	T	S	H
P	A	S	A	Y	Z	B	C	V	K	A	M	P	L	E
Y	N	O	T	M	Z	S	N	I	S	S	A	B	H	S
A	Q	U	A	T	I	Q	U	E	L	B	T	C	P	S
C	U	R	N	P	I	R	C	R	I	Q	U	E	B	A
H	E	C	F	L	O	T	T	E	R	O	C	L	J	R
T	O	E	N	L	W	A	R	C	D	H	N	E	L	B
N	A	E	C	O	R	A	G	E	E	U	G	I	D	E

- | | | |
|-----------|----------|----------|
| AMPLE | DIGUE | PECHE |
| AQUAGYM | DOUCHE | PEDALO |
| AQUATIQUE | ETANG | PISCINE |
| ATOLL | EUREKA | PLONGEE |
| BAINS | FLOTTER | RAFTING |
| BARQUE | GROG | RIVIERE |
| BASSIN | HAMMAM | SAUNA |
| BLEU | JACUZZI | SOURCE |
| BOIRE | JETSKI | SPA |
| BORD | KAYAK | THERMES |
| BRASSE | LAGON | TITRE |
| BULLE | LAGUNE | TRIMARAN |
| CALANQUE | MARE | VAGUE |
| CASCADE | MOULE | VALSER |
| CORNE | NATATION | VOILE |
| CRAWL | OCEAN | YACHT |
| CRIQUE | ORAGE | YUCCA |

• SUDOKU • GRILLE N°5 • DIABOLIQUE •

		6				2		
	5		7		9		8	
9	8						4	7
		9	1	6	4			
5								6
		7	5	3	1			
1	6						5	2
9		2		7			3	
		2				9		

• SUDOKU • GRILLE N°6 • FACILE •

2			7	1	8			9
					4	1		
	6	4	9			8		
3	4		1	9	2		8	
5								3
9		8	3	2		1	6	
		9			3	5	6	
			2	5				
7			6	9	1			4

SOLUTIONS DE LA SEMAINE

SOL SUDOKO 5

7	3	6	8	4	5	2	1	9
2	5	4	7	1	9	6	8	3
9	8	1	6	3	2	5	4	7
3	2	9	1	8	6	4	7	5
5	1	8	9	7	4	3	2	6
6	4	7	5	2	3	1	9	8
1	6	3	4	9	8	7	5	2
4	9	5	2	6	7	8	3	1
8	7	2	3	5	1	9	6	4

SOL SUDOKO 6

2	5	3	7	1	8	6	4	9
8	9	7	2	6	4	1	3	5
1	6	4	9	3	5	8	7	2
3	4	6	1	7	9	2	5	8
5	2	1	4	8	6	7	9	3
9	7	8	3	5	2	4	1	6
4	1	9	8	2	3	5	6	7
6	3	2	5	4	7	9	8	1
7	8	5	6	9	1	3	2	4

SOLUTION DES MOTS MÉLÉS N°4:
La phrase-mystère est:
L'EAU EST BONNE

MOTS FLÉCHÉS N°04

C	T	B	T					
C	A	L	I	B	R	E	R	A
V	E	R	E	U	S	E	S	
D	E	V	E	T	I	S	S	E
R	E	T	I	N	E	S		
A	N	E	S	S	E		E	T
E			I		T	R	I	
O	U	R	L	E	R	A		S
S	O	U	R	I	R	A	S	
R	E	S	I	S	T	E	R	A
S	E	S		U	S	A		
	R	E	V	E		B	O	
I	R	A		A	L	L	E	U

SOLUTIONS DES MOTS CROISÉ N°4 "VOYAGES"

HORIZONTELEMENT:

I. ILEDELAUNION. II. LATITUDES. USEES. III. EGARE. RITUEL. RA. IV. MULATRES. ECER. V. ANE. EUS. CENDRES. VI. UE. ISLAM. EE. VII. FAINE. RAIFORT. VIII. ILET. OB. ORL. IX. CARESSE. EP. AERE. X. EI. AA. POTION. XI. NOUMEA. TACONS. XII. MER. CV. ROSE. IO. XIII. PITRE. NI. AME. XIV. PALMISTE. EPIEU. XV. SOIE. GUINEE.

VERTICALEMENT:

1. ILEMAURICE. MU. 2. LAGUNE. LAINE. PO. 3. ETALE. FER. ORPAI. 4. DIRA. BATEAU. ILE. 5. ETETE. SAM. TM. 6. LU. RUINES. ECRIN. 7. ADRESSE. EPAVES. 8. REIS. TG. 9. EST. CARBET. EU. 10. ULEMA. PITON. 11. NU. IO. OASIEN. 12. ISLEDEFRANCE. PE. 13. OE. CREOLE. AIE. 14. NEREE. RANIME. 15. SARS. THE. SOEUR.

FORTISSIMOTS • MOTS CROISÉS 15X15 • "VOYAGES"

Auteur : Marie-France Gauthier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I															
II															
III															
IV															
V															
VI															
VII															
VIII															
IX															
X															
XI															
XII															
XIII															
XIV															
XV															

HORIZONTELEMENT

I. Ile Bourbon, autrefois. II. Elles sont basses près de l'Equateur. Bonnes à changer. III. Perdu. Ensemble des habitudes. Soleil d'Egypte. IV. Moitié Noirs, moitié Blancs. A moitié étourdi. V. Celui du Poitou fait race. Attrapés. Elles sont volcaniques dans l'explosion du cratère. VI. A l'entendre, il a été mal accueilli. Religion des musulmans. Fin de soirée. VII. Fruit du hêtre. Radis fort. VIII. Petite île des mers chaudes. Il prend sa source dans l'Altaï. Il travaille au pif. IX. Ce que fait l'alizé sur votre peau. Morceau d'épave. Site où on prend l'air. X. Quartier ouest d'Eilat. Fleuve côtier. Boisson-remède. XI. Capitale en Nouvelle-Calédonie. Jeunes saumons. XII. La grande bleue. Il raconte notre vie. Celle des sables fleurit en cristaux. Vache sacrée. XIII. Il a sa pointe en Guadeloupe. C'est nickel. Habitant. XIV. Palmier qui se mange. Bâton armé pour la chasse. XV. Elle a eu sa route à travers l'Asie. Etat d'Afrique occidentale.

VERTICALEMENT

1. Ancienne Isle de France. Bougé. 2. Elle supporte Venise. A mettre parfois le soir, même sous les tro-piques. Fleuve d'Italie. 3. Etendu. Métal. Quand l'orpailler n'est qu'à moitié riche. 4. Racontera. Il nous promène sur l'eau. Terre en mer. 5. Sans chef. Oncle à voir en Amérique. Un peu de temps. 6. Déchiffré. A visiter à Ur. Pour les bijoux. 7. Endroit où aller. Certaines se visitent sous l'eau. 8. Huile turque. Deux lettres du Togo. 9. Du côté du soleil levant. Grande case antillaise. Obtenu. 10. Savant musulman. Celui des Neiges est volcan à La Réunion. 11. Découverte. Déesse-vache. Il vit au vert dans le désert. 12. L'actuelle Ile Maurice. Saint de Bigorre. 13. Cardinaux. Langue des îles de l'Océan Indien. Mot de mal. 14. Dieu marin. Revenu à la vie. 15. Poissons méditerranéens. Celui du Sri-Lanka est excellent. Bonne pour la religion.

JO DE TOKYO

Natacha Ngoye Akamabi, porte-étendard de la délégation congolaise

Natacha Ngoye Akamabi a été nommée porte-drapeau de la délégation congolaise, lors des cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux olympiques de Tokyo qui s'ouvrent officiellement ce 23 juillet jusqu'au 8 août.

Traditionnellement, le porte-drapeau est choisi parmi les athlètes qui font la fierté du pays. La double médaillée d'or aux derniers Jeux de la Francophonie à Abidjan, en Côte d'Ivoire en 2017 en est une, puisqu'elle sera devant au moment de présenter la délégation congolaise lors du traditionnel défilé des athlètes pendant les cérémonies marquant l'ouverture et la fin de la compétition.

La délégation congolaise, qui s'est rendue au Japon, est composée de dix-sept membres dont trois athlètes. Le Congo, faut-il le rappeler, ne participera à la compétition de Tokyo qui se tiendra du 23 juillet au 8 août qu'avec trois athlètes dans deux disciplines: l'ath-

létisme et la natation. Natacha Ngoye Akamabi et Gilles Anthony Afoumba en athlétisme, notamment aux 100 et 400m, puis Stefan Bellor Sangala en 50m de nage libre (natation).

Natacha Ngoye Akamabi était double fois médaillée d'or aux Jeux de la Francophonie à Abidjan, en Côte d'Ivoire (11 sec 56 aux 100 m puis 23 sec 69 aux 200 m). Basée à Lomé (Togo), elle est la première Congolaise à être proche des minima, selon le Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc). Lors du Meeting international Grand prix CAA de Douala, cette athlète a une fois de plus glané deux médailles d'or respectivement aux 100m (11 sec 66) et aux 200m

(23sec 66). Au cours des JO, elle a la chance de les atteindre, car elle est censée arriver aux quarts de finale, selon Victor Tamba, le directeur technique du Cnosc.

Entre les effets de la Covid-19 et le limogeage du responsable de la cérémonie d'ouverture, les Jeux olympiques de Tokyo, décalés d'une année, ont perdu leur caractère festif. La cérémonie d'ouverture se déroulera finalement à huis clos. Emmanuel Macron, président de la République française et Jill Biden, l'épouse du chef d'Etat américain comptent parmi les invités présents au stade olympique. Les épreuves des JO se dérouleront aussi sans spectateurs sur presque tous les sites à cause de la pandémie

de Covid 19. Cinq jours avant l'ouverture officielle des Jeux olympiques de Tokyo, faut-il le rappeler, trois premiers cas de Covid-19 ont déjà été détectés au village olympique, notamment deux sportifs et un membre de l'encadrement. Conséquence, la Guinée qui devrait envoyer sa délégation de cinq athlètes aux JO a décidé d'annuler sa participation à cause de la Covid-19.

A noter aussi que le responsable de la cérémonie d'ouverture des Jeux, Kentaro Kobayashi, a été démis de ses fonctions à cause d'une blague sur l'Holocauste remontant à plus de 20 ans, ont annoncé, le 22 juillet, les organisateurs. « Nous avons appris que lors d'une perfor-

mance artistique passée », Kentaro Kobayashi « avait usé d'un langage moqueur au sujet d'un fait historique tragique », a déclaré à la presse la présidente de Tokyo-2021, Seiko Hashimoto, ajoutant que « le comité organisateur [avait] décidé de démettre M. Kobayashi de ses fonctions ».

Avant la cérémonie d'ouverture, plusieurs compétitions ont été lancées. Au football par exemple, la France a courbé l'échine (1-4) face au Mexique. L'Egypte a fait jeu égal avec l'Espagne (0-0). La Côte d'Ivoire a battu l'Arabie saoudite (2-1). La Suède chez les dames a battu les Etats-Unis (3-0). Les Zambiennes ont été écrasées par les Pays-Bas (3-10)...

James Golden Eloué

PATRIMOINE CULTUREL

La campagne d'information sur la rumba lancée

Le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo vient de procéder au lancement officiel de la campagne d'information et de sensibilisation au dossier d'inscription de la rumba congolaise au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

La rumba est un patrimoine que la République du Congo a en partage avec plusieurs pays de la sous-région et de façon particulière avec la République démocratique du Congo (RDC). Le 26 mars 2020, les deux Congo ont déposé auprès de l'Unesco le dossier d'inscription de la rumba au patrimoine culturel immaté-

présidé par le Pr Joachim Emmanuel Goma-Thethet. Ce comité rassemble des universitaires, des historiens, des littéraires, des philosophes, des spécialistes des questions de la musique congolaise, ainsi que des spécialistes du patrimoine culturel. Celui-ci travaille en collaboration avec le comité national de la RDC.

du patrimoine culturel immatériel. Nous sommes là sur la convention de 2003 portant protection et promotion du patrimoine culturel immatériel que la République du Congo a ratifiée. Nous avons écrit à ces pays pour solliciter leur soutien », a déclaré le ministre Moyongo.

Il sera organisé à Brazzaville un colloque international sur la rumba dès que les conditions seront réunies. Quant à la sensibilisation, le ministre a dit qu'elle va se faire à plusieurs niveaux, notamment aux plans national et régional. Au plan national, le comité sollicitera le soutien des parlementaires, des institutions constitutionnelles, des associations professionnelles.

« Nous avons besoin du soutien de tout le monde pour faire que le dossier d'inscription de la rumba congolaise sur cette liste prestigieuse aboutisse », a-t-il dit. « Il faut continuer à travailler jusqu'à la date de la réunion du comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Nous remercions notre ambassadeur Henri Ossebi qui travaille ardemment sur place à Paris. Nous effectuerons une mission en France avec nos frères de la RDC en octobre pour intensifier le travail. Mais, entretemps, les deux Congo pourront être rejoints par d'autres pays qui pratiquent la rumba », a ajouté le ministre de la Culture.

Selon lui, la République du Congo sera une destination touristique à partir de l'inscription de la rumba sur cette liste prestigieuse.

Bruno Okokana

ARTS MARTIAUX

Dissolution du comité de normalisation de la fédération de judo

Dans une note de service signée le 19 juillet, le ministre en charge des Sports, Hugues Ngouélondélé, a dissout le comité de normalisation qui gérait les affaires courantes de la fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-da).



Un combat de judo/Adiac

Mis en place le 17 février 2020, le comité de normalisation de la Fécoju-da avait pour mission de liquider les affaires courantes, préparer et organiser l'assemblée générale électorale conformément au corps électoral de 2016. Mais, plus d'une année après, rien n'a été fait.

A travers cette décision, le ministre des Sports compte ainsi redonner de l'espoir aux acteurs du judo congolais. Il justifie sa décision par la note de service n°318MSEEP-CAB du 25 novembre 2020 portant report de l'assemblée générale électorale de la Fécoju-da, la sentence arbitrale de la chambre de conciliation et d'arbitrage du sport du 28 mai 2021, ainsi que par le courrier Comité national olympique et sportif congolais du 22 juin dernier.

« Eu égard à la teneur de la sentence arbitrale rendue le 28 mai, qui renvoie le comité national olympique et sportif congolais et le ministère en charge des Sports à organiser conjointement une nouvelle assemblée générale électorale. En considération de la situation préoccupante qui sévit au sein de la Fécoju-da, le comité de normalisation... est dissout », annonce la note ministérielle.

Les pratiquants de cet art martial souhaitent le dénouement de cette crise afin qu'ils reprennent avec les compétitions. « Imaginez-vous que cette crise a débuté lorsque je venais d'intégrer l'équipe nationale. Malheureusement, je n'ai plus joué même un simple championnat départemental depuis cinq ans. Là, je viens de prendre ma retraite en tant qu'athlète. C'est dommage car ma carrière a été sacrifiée. Nous voulons une élection selon les textes en vigueur », indique un judoka.

Selon certaines indiscretions, l'assemblée générale électorale de la Fécoju-da se tiendra dans les prochains mois.

Rude Ngoma



Les membres du comité scientifique et le ministre de la Culture (crédit photo/Adiac)

riel de l'humanité.

En prélude à la réunion du comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel qui se tiendra, le 14 décembre 2021 à Paris (France), le ministre de la Culture et des Arts, a expliqué le travail déjà réalisé et ce qui reste à faire.

Dieudonné Moyongo a structuré son mot en trois parties : les activités menées avant le dépôt du dossier de candidature ; les activités menées après la phase du dépôt de candidature ; puis les activités en perspective.

En ce qui concerne les activités menées avant le dépôt du dossier de candidature, plusieurs réunions se sont tenues, a-t-il signifié. Au niveau national, il a été mis en place un comité scientifique

Deux ateliers méthodologiques de formation ont été organisés à Brazzaville et Kinshasa en 2020. C'est au cours de ces ateliers que les deux comités nationaux ont rassemblé les informations et les documents exigés pour le dossier de candidature.

Après le dépôt de candidature, le 26 mars 2020, est intervenue la phase du plaidoyer et d'accompagnement. Le comité conjoint a adopté un document relatif à la valorisation de la rumba congolaise, intitulé « stratégie de promotion et de sauvegarde de la rumba congolaise ». Le document a été validé par le comité conjoint. « Nous avons écrit aux vingt-quatre membres qui font partie du comité intergouvernemental de sauvegarde